

LEFIL

POUR TOUS CEUX QUI PRENNENT LES DROITS HUMAINS À CŒUR
AOÛT/SEPTEMBRE 2011 VOLUME 41 N° 004

50 ANS

AMNESTY
INTERNATIONAL



**SOLIDAIRES
POUR
LES
DROITS
HUMAINS**

Dessin de Kwanchai Lichaikul





LE FIL vous souhaite la bienvenue,

Quel est le meilleur moyen de célébrer un demi-siècle d'action unie contre l'injustice ?

C'est la question que nous nous sommes posée en préparant cette édition spéciale anniversaire du FIL. Et nous avons pensé que, pour célébrer le passé, le mieux était de se tourner vers l'avenir.

En effet, notre travail est loin d'être achevé ; nous en sommes sûrs, l'ensemble des membres d'Amnesty International resteront sur la brèche jusqu'au jour où les droits humains et les libertés cesseront d'être le jouet des riches et des puissants pour devenir enfin, et pour tous, une réalité inébranlable.

C'est pourquoi cette édition spéciale anniversaire du FIL vous donne un aperçu de tout ce que vous devez savoir sur les six campagnes qui nous permettront, ensemble, de changer les choses. Nous vous indiquons avec précision pourquoi nous avons choisi ces thématiques, quels sont nos projets et comment vous pouvez passer à l'action.

En outre, nous vous proposons un supplément spécial consacré au travail d'Amnesty International au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Il est disponible en ligne à l'adresse suivante : www.amnesty.org/fr/stay-informed/enewsletters/the-wire

Bien à vous,
L'équipe du FIL

Merci d'envoyer vos commentaires et vos suggestions à :

WIRE
Editorial and Publishing Programme
Amnesty International
International Secretariat
Peter Benenson House
1 Easton Street
London WC1X 0DW
Royaume-Uni

ou envoyez-nous un courriel à
yourwire@amnesty.org

© Amnesty International Ltd
www.amnesty.org
Index : NWS 21/004/2011
ISSN : 1472-443X
AILRC-FR pour la version française
47, rue de Paradis – 75010 Paris
Imprimé sur papier recyclé
Banbury Litho - Oxon - Royaume-Uni.

Tous droits de reproduction réservés. Cette publication ne peut faire l'objet, en tout ou en partie, d'aucune forme de reproduction, d'archivage ou de transmission, quels que soient les moyens utilisés (électroniques, mécaniques, par photocopie, par enregistrement ou autres), sans l'accord préalable des éditeurs.

Photo de couverture : Détail de l'affiche intitulée *People*, réalisée par l'artiste thaïlandais Kwanchai Lichaikul en l'honneur du 50^e anniversaire d'Amnesty International. Graphisme © Kwanchai Lichaikul/Amnesty International Thaïlande

RECEVOIR LE FIL

Souhaitez-vous en savoir plus sur les actions d'Amnesty International ou vous servir du FIL pour faire avancer vos propres projets ?

LE FIL peut être téléchargé à cette adresse :
www.amnesty.org.

Quatrième de couverture : Affiche d'Amnesty International produite au Portugal (1985).
© Amnesty International/ Graphisme : Susan Mendes et Rui Jorge Pedro Cecilio

Les institutions le souhaitant sont invitées à acheter des exemplaires. Pour six numéros annuels, elles devront payer **22 livres sterling, 34 dollars des États-Unis ou 26 euros**. Les sections d'Amnesty International peuvent acquérir des exemplaires pour leurs propres membres. Contactez-nous par courriel wire.subscribe@amnesty.org ou par téléphone : **+44 (0)20 7413 5814/5507**.

Sur cette page : Une action de rue à Berne, organisée par Amnesty International Suisse pour le 50^e anniversaire de l'organisation (28 mai 2011).

SUIVEZ LE FIL

OBSTINÉS, AGAÇANTS, SCANDALEUX

Cinquante ans plus tard, Amnesty International continue de demander des comptes aux auteurs d'atteintes aux droits humains. Quels sont les projets à l'occasion de notre anniversaire ? **PAGE 2**



LES CAMPAGNES DE L'ANNIVERSAIRE

DÉFENDRE LES DROITS DES FEMMES ET DES JEUNES FILLES AU NICARAGUA

Au Nicaragua, les droits sexuels et reproductifs sont en jeu. Découvrez ce que vous pouvez faire et comment suivre les avancées de la campagne. **PAGES 5-7**

UNISSONS-NOUS CONTRE LA PEINE DE MORT

Redoublons d'efforts pour faire progresser notre campagne contre cette négation absolue des droits humains : nous vous expliquons tout ce que vous devez savoir sur les actions prévues. Et vous trouverez une **carte postale** dans l'encart central. **PAGES 9-11**

DONNER UNE VOIX À CEUX QUE L'ON FAIT TAIRE

La liberté d'expression a toujours été une priorité du combat en faveur des droits humains. Aujourd'hui, neuf personnes ou collectivités ont besoin de votre soutien. **PAGES 13-15**

EXIGEONS LA JUSTICE POUR LES HABITANTS DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Les Congolais ont besoin d'une véritable justice, et l'impunité dont jouissent leurs oppresseurs doit prendre fin. Il est temps de passer à l'action. Commencez par envoyer une **carte postale** au président. **PAGES 19-21**

DEMANDONS QUE LE DELTA DU NIGER SOIT NETTOYÉ

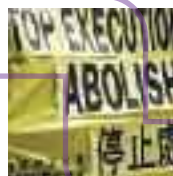
Cette année, nous militons pour que l'industrie pétrolière nettoie les dégâts dont elle est la cause dans le delta du Niger. Nous vous donnons toutes les dates et tous les détails. **PAGES 23-25**

DÉFENDRE LES DROITS DES FEMMES EN ÉGYPTE

Les femmes ont été en première ligne des combats pour les droits en Égypte. Mais à présent, elles sont à nouveau reléguées au second plan. Ne laissez pas faire cela, participez à notre campagne. **PAGES 27-29**



« Dites au monde entier ce qui se passe ici. » Un message des défenseuses des droits humains **MARTA MARÍA BLANDON, MARTHA MUNGUÍA** et **ANA MARÍA PIZARRO**. **PAGE 8**



« Un gros coup, un coup vraiment audacieux ». Comment Amnesty International a commencé à travailler sur la peine de mort, par **ERIC PROKOSCH**. **PAGE 12**



« Je suis allé en prison pour m'être opposé au gouvernement, et j'en suis ressorti plus fort que jamais. » L'ancien prisonnier d'opinion **FEMI PETERS** raconte son histoire. **PAGE 18**



« Les victimes méritent une vraie possibilité de se faire entendre », expliquent **CLAIRE MORCLETTE** et **THÉO BOUTRUCHE**, d'Amnesty International. **PAGE 22**



« Les gouvernements sont dans l'obligation d'empêcher les pratiques abusives des entreprises. » L'experte **AUDREY GAUGHRAN** explique comment aborder cette question. **PAGE 26**



« Dire ce qui se passe, au moment où ça se passe, en s'adressant directement aux gens. » Comment Amnesty International a couvert le soulèvement en Égypte, par **JAMES LYNCH**. **PAGE 30**

PASSEZ À L'ACTION
APPELS MONDIAUX
LISEZ,
DIFFUSEZ,
AGISSEZ
VOIR L'ENCART



OBSTINÉS AGAÇANTS SCANDALEUX

C'est nous. Nous posons des questions difficiles, nous ne nous contentons pas d'excuses et nous en voulons toujours plus – plus de justice, plus de dignité, plus de respect des droits.

C'est ce que nous faisons depuis 50 ans. Et nous n'arrêterons pas avant d'obtenir ce que nous voulons.

1961

Indigné par l'emprisonnement de deux étudiants portugais qui avaient porté un toast à la liberté, l'avocat britannique Peter Benenson lance dans le journal *The Observer*, le 28 mai, l'« Appel de 1961 pour une amnistie ». Cet article marque la naissance d'Amnesty International.

Patrice Lumumba, qui vient d'être élu à la présidence du Congo, est assassiné. Début de la construction du mur de Berlin.

© Guardian News and Media Limited



1962

Un Fonds en faveur des prisonniers d'opinion est créé pour aider les détenus et leurs proches. Le premier rapport annuel d'Amnesty International attire l'attention sur les cas de 210 prisonniers.

La crise des missiles de Cuba amène les États-Unis et l'Union soviétique au bord de la guerre. L'Algérie obtient son indépendance à l'égard de la France.

© Amnesty International





© Raoul Shade

© Amnesty International (Photo: Reuben Steains)



En cette année de commémoration, nous faisons plus de bruit que jamais et nous nous montrons encore plus tenaces.

Ensemble, nous intensifions notre campagne contre la peine de mort, déni suprême des droits humains, en demandant à l'Arabie saoudite, au Bélarus, à la Chine, aux États-Unis, à l'Iran et à la Mongolie de prendre des mesures en faveur de son abolition.

Nous faisons pression sur les compagnies pétrolières pour qu'elles nettoient les sites pollués dans le delta du Niger, où un vaste déversement d'hydrocarbures a dévasté la vie des habitants, et pour que le secteur soit mieux réglementé. Nous demanderons justice pour les habitants de la République démocratique du Congo, qui subissent de terribles atteintes aux droits humains depuis 20 ans.

En soutien aux femmes égyptiennes qui demandent à construire l'avenir de leur pays à égalité avec les hommes, nous exhorterons le Premier ministre à ne pas reléguer les femmes au second plan dans la perspective des élections de septembre 2011. Nous défendrons également les droits des femmes et des filles au Nicaragua où tout avortement est interdit, même pour les victimes de viol.

Et dans la droite ligne de l'initiative de Peter Benenson, nous continuerons à nous battre pour la liberté d'expression. En effet, 45 ans après l'arrestation de Slava Aïdov, des personnes continuent à être jetées en prison à travers le monde simplement pour avoir exprimé leurs opinions de façon pacifique.

Avec de telles ambitions, notre campagne d'anniversaire demande beaucoup de travail et d'engagement. Nos cinquante années d'expérience nous ont montré que c'est en nous unissant que nous sommes les plus forts. Ensemble, nous avons transformé les mentalités, fait évoluer la législation et changé des vies. Cette année aussi nous pouvons y parvenir.

Page 2 en partant du haut : Rassemblement d'Amnesty International à Londres en 1978 pour la Journée des droits de l'homme. Beaucoup de pancartes présentent des articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme – Des militants d'Amnesty International participent à la Marche des fiers à Paris (26 juin 2011) – Uruguay (mars 1985). Libération des derniers prisonniers incarcérés dans la prison de Libertad.

Page 3 en partant du haut : Inde (décembre 1990). Amnesty International Inde mène une action appelée « Race for Rights » – À Atlanta, aux États-Unis, le dalaï-lama s'associe à la campagne d'Amnesty International *Signer, c'est agir* en s'engageant à soutenir la Déclaration universelle des droits de l'homme lors du 50^e anniversaire de celle-ci (11 mai 1998) – Lagos, Nigeria (janvier 1996). Amnesty International Nigeria fait campagne contre les atteintes aux droits humains au Soudan.

À gauche en partant du haut : En mai 1981, à Londres (Royaume-Uni), pour le 20^e anniversaire d'Amnesty International, Peter Benenson, qui en est le fondateur, allume une bougie historique, celle des débuts du mouvement. La même année, la France abolit la peine de mort – Des milliers de personnes se sont réunies à travers le monde pour demander le respect des droits humains en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, dans le cadre d'une journée mondiale d'action organisée par Amnesty International le 12 février 2011 (ici, Londres, au Royaume-Uni).

1965

📄 Les premiers rapports d'Amnesty International portent sur les conditions carcérales en Afrique du Sud, en Allemagne de l'Est, au Paraguay, au Portugal (à droite), en Rhodésie et en Roumanie.

🌐 Le Royaume-Uni abolit la peine de mort pour meurtre. L'Inde et le Pakistan entrent en guerre sur la question du Cachemire. En Indonésie, un coup d'État militaire porte le général Suharto au pouvoir ; entre 500 000 et un million de personnes sont tuées dans l'année qui suit.

© Amnesty International



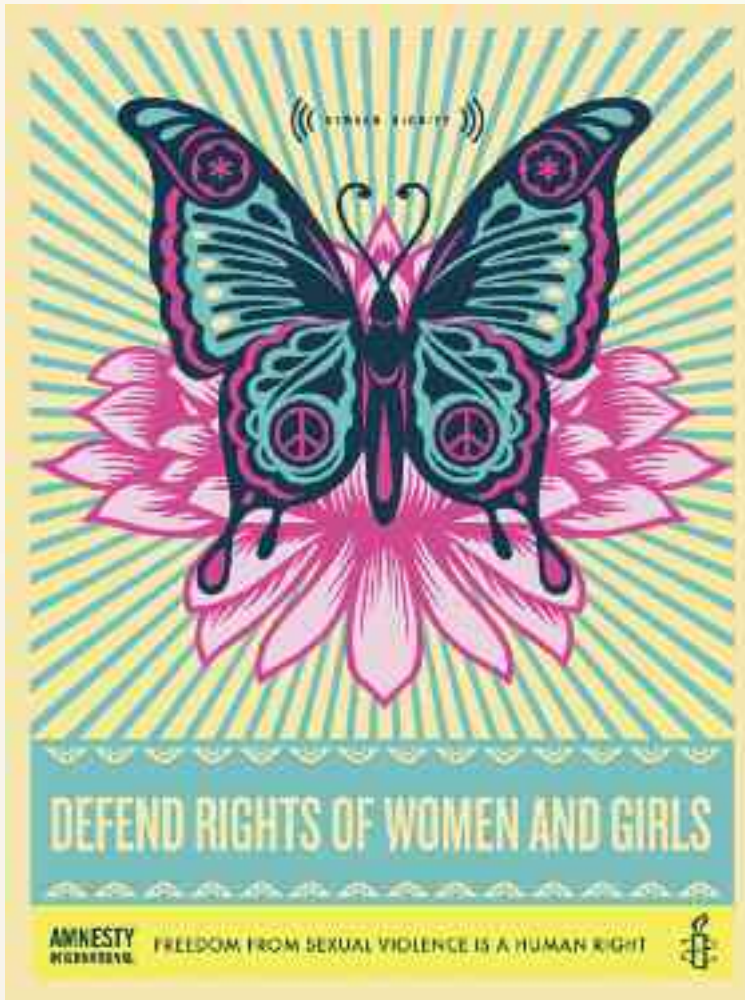
1966

📄 Tandis qu'aux États-Unis, les refus d'effectuer le service militaire au Viêt-Nam se multiplient, Amnesty International considère comme des prisonniers d'opinion tous ceux qui ne veulent pas faire la guerre. Une section d'Amnesty International est créée aux États-Unis. **L'organisation obtient la libération de son 1 000^e prisonnier.**

🌐 La Révolution culturelle est lancée en Chine. L'ONU adopte le Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

DÉFENDRE LES DROITS DES FEMMES ET DES JEUNES FILLES AU NICARAGUA

DATES DE CAMPAGNE À RETENIR



Le papillon est le symbole de la campagne de solidarité envers les femmes et jeunes filles du Nicaragua, qui manifesteront le 28 septembre 2011, Journée pour la dépénalisation de l'avortement en Amérique latine et dans les Caraïbes.

JUIN

JUILLET

AOÛT

Partager le lien avec mes amis

Créer un papillon en ligne, en signe de soutien aux femmes et jeunes filles du Nicaragua. C'est facile, il suffit de se connecter sur www.amnesty.org/fr/50/campaigns/reproductive-rights

SEPTEMBRE

28

Obtenir des mises à jour!

Journée pour la dépénalisation de l'avortement en Amérique latine et dans les Caraïbes. Des femmes et des jeunes filles manifesteront au Nicaragua avec des dessins de papillons créés par tous les membres d'Amnesty International.

OCTOBRE

Mon papillon y sera!

NOVEMBRE

6

Élections présidentielle et législatives au Nicaragua

DÉCEMBRE

JANVIER

Le nouveau gouvernement du Nicaragua prend officiellement ses fonctions.

FÉVRIER

MARS

8

Journée internationale de la femme : pour plus d'actualités et d'actions, consulter www.amnesty.org

AVRIL

MAI

28

Toast à la liberté (clôture)

Garder le contact avec tout le monde sur Twitter (@amnestyonline et @amnistiaonline), ainsi que sur la page Facebook d'Amnesty International et sur la communauté en ligne d'Amérique latine sur Facebook

1967

Craignant que toute intervention ne compromette la possibilité de voir un prisonnier libéré, Amnesty International décide de ne pas adopter de prisonnier d'opinion en Chine. Il y a 550 groupes d'Amnesty International, dans 18 pays. Près de 2000 cas de prisonniers sont suivis.

La guerre des Six Jours se conclut par la victoire d'Israël sur ses voisins arabes et sa prise de contrôle de Jérusalem-Est. Le révolutionnaire cubain Che Guevara est exécuté. La guerre civile éclate au Biafra (Nigeria).

1968

Amnesty International se déclare opposée à la peine de mort pour les prisonniers politiques.

Manifestations estudiantines massives au Brésil, au Mexique et en Europe. Assassinat de Martin Luther King. Les chars soviétiques entrent en Tchécoslovaquie.





LES FEMMES ET LES JEUNES FILLES AU NICARAGUA ONT BESOIN DE

VOTRE VOIX, VOTRE ACTION, VOTRE SOLIDARITÉ

loi nicaraguayenne fait de toutes les formes d'avortement une infraction, dans toutes les circonstances. Cette interdiction ne prévoit aucune exception. Elle s'applique non seulement lorsque la grossesse fait suite à un viol, mais également dans des situations où la poursuite de la grossesse présente un risque pour la santé ou la vie de la femme ou de la jeune fille.

Les femmes et les jeunes filles enceintes à la suite d'un viol sont promises à un avenir qui ne leur laisse aucun choix, comme au moment où elles ont été violées. Le gouvernement impose de lourdes peines de prison aux filles qui tentent d'avoir recours à l'avortement, et celles qui poursuivent leur grossesse ne bénéficient que d'un soutien limité pour les aider à reprendre leurs études ou leur travail après l'accouchement.

Depuis 2008, Amnesty International travaille sur les droits sexuels et reproductifs en étroite collaboration avec des organisations partenaires au Nicaragua, notamment des centres d'accueil pour femmes, des associations de professionnels de la santé et d'autres personnes œuvrant en faveur des droits humains, en particulier ceux des femmes et des enfants. Cette collaboration exceptionnelle est à l'origine de nombreux succès obtenus durant les trois dernières années.

En 2009, par exemple, nous avons fait campagne pour neuf défenseures des droits humains poursuivies en justice pour avoir agi en faveur du droit des femmes à bénéficier de services de santé sûrs et efficaces en matière de sexualité et de procréation. Les charges retenues contre elles ont finalement été abandonnées. En p. 8, vous trouverez le témoignage de trois de ces

Au Nicaragua, les viols et autres agressions sexuelles sont monnaie courante, et ce sont les jeunes filles qui sont les plus exposées à ces violences. Les auteurs de ces crimes agissent en toute impunité. Pour ne rien arranger, le gouvernement ne prévoit pas pour les victimes de violence sexuelle le soutien psychologique, juridique et social qui est nécessaire à la reconstruction de leur vie.

Pour certaines femmes et jeunes filles enceintes à la suite d'un viol, l'idée de garder l'enfant est insupportable. Mais ces jeunes filles n'ont pas le choix : depuis 2008, une

1969

🗺 Depuis la création d'Amnesty International, 2 000 prisonniers d'opinion ont été libérés après une mobilisation des membres de l'organisation en leur faveur.

🌐 Le colonel Mouammar Kadhafi arrive au pouvoir en Libye. Le gouvernement sud-vietnamien arrête des milliers de civils, dont beaucoup sont des pacifistes ou des partisans d'un règlement négocié.

© Joop Lieverst



1970

🗺 Amnesty International a maintenant des sections dans 27 pays.

🌐 En septembre, la Jordanie expulse l'Armée de libération de la Palestine et des civils palestiniens. La plupart se réfugient au Liban et en Syrie. Salvador Allende est élu président du Chili.



© Amnesty International



© Amnesty International



femmes, Marta María Blandon, Martha Munguía et Ana María Pizarro.

Ces trois dernières années, cinq organes d'experts des Nations unies sur les droits humains, dont le Comité contre la torture et le Comité des droits de l'enfant, se sont déclarés très préoccupés par l'interdiction totale de l'avortement au Nicaragua et le haut niveau de violence que subissent les femmes et les jeunes filles de ce pays. Cela donne un poids supplémentaire aux demandes que nous avons faites au Nicaragua, l'engageant à respecter ses obligations au regard du droit international.

Cette année, lors d'une séance organisée par Amnesty International et 14 organisations de défense des droits humains du Nicaragua et de la région, la Commission interaméricaine des droits de l'homme a exhorté le Nicaragua à respecter ses obligations aux termes des traités dont il est signataire, à prendre des mesures relatives à la violence sexuelle et à mettre fin à la pénalisation de toutes les formes d'avortement.

Le travail réalisé par les défenseurs des droits sexuels et reproductifs des femmes et jeunes filles au Nicaragua a déjà fait des émules : des actions de rue ont eu lieu dans le monde entier à l'occasion de la Journée internationale de la femme, plus de 200 000 signatures et cartes-pétitions destinées à être transmises aux autorités nicaraguayennes ont été recueillies et de nombreuses actions ont été organisées – tournées de conférences, recueil de messages de solidarité ou collectes de fonds pour acheter des agendas aux jeunes filles ayant subi des violences sexuelles.

Ci-dessus, en partant de la gauche : Des femmes qui ont subi des violences sexuelles en compagnie du personnel qui assure l'assistance et le soutien dans un centre d'accueil pour les femmes, au Nicaragua. Elles portent le badge de la campagne d'Amnesty International Halte à la violence contre les femmes. Au Danemark, des militants d'Amnesty International forment un papillon humain pour manifester leur solidarité avec les femmes et jeunes filles du Nicaragua (mai 2011). Des militants et des employés d'Amnesty International Pérou présentent les papillons qu'ils ont créés et vont envoyer aux Nicaraguayennes pour leurs manifestations du 28 septembre 2011.

Fin juillet, nous avons remis au gouvernement nicaraguayen les milliers de signatures qui lui demandaient d'agir pour protéger les droits des femmes et des jeunes filles.

Tout au long de l'année de notre 50^e anniversaire, nous allons maintenir la pression. Le 28 mai, nous avons lancé une action de solidarité appelée « les papillons de l'espoir ». Nos partenaires nous ont demandé de rassembler dans le monde entier des papillons en papier personnalisés, qui seront utilisés lors des manifestations du 28 septembre visant à exiger l'abrogation de l'interdiction totale de l'avortement ainsi que la fin des violences sexuelles contre les femmes et les jeunes filles. Ces événements se dérouleront lors de la Journée pour la dépénalisation de l'avortement en Amérique latine et dans les Caraïbes, et représenteront une occasion décisive de faire entendre les voix des femmes et des jeunes filles.

Les élections présidentielles devant se tenir en novembre 2011, notre campagne se déroule à un

moment idéal, qui permet de faire en sorte que les droits humains restent une priorité dans le cadre des élections.

Nous ferons pression sur le gouvernement actuel pour qu'il soit à l'écoute des exigences des femmes et des jeunes filles nicaraguayennes, et nous rencontrerons les candidats à la présidence pour les convaincre de prendre des engagements relatifs aux droits humains dans leurs programmes électoraux. Ils doivent notamment s'engager à élaborer un plan en matière de droits humains protégeant de manière égalitaire les droits des femmes, des jeunes filles, des hommes et des jeunes garçons, à doter ce plan des ressources nécessaires et à le mettre en œuvre. Ils doivent également prévoir des dispositions permettant de combattre la violence sexuelle contre les enfants.

Une fois que nous aurons rencontré les candidats à la présidentielle, que nous connaissons les résultats des élections et que nous nous serons concertés avec nos partenaires sur les stratégies pour l'avenir et le soutien que nous pouvons leur apporter, nous aurons encore souvent l'occasion d'affirmer notre solidarité avec les femmes et les jeunes filles du Nicaragua, de faire part aux autorités de nos exigences communes et de faire évoluer les choses.

AGISSEZ

Participez à la campagne. Créez un papillon sur Internet : des femmes et jeunes filles du Nicaragua l'utiliseront pendant les manifestations du 28 septembre.

www.amnesty.org/fr/50/campaigns/reproductive-rights

« Quand la première lettre est arrivée, on a eu l'impression d'un courrier venu de la planète Mars. »

Marina Aidova évoque avec Amnesty International en 2006 la campagne de lettres en faveur de la libération de son père, Slava Aidov, arrêté en 1966 parce qu'il avait cherché à acquérir une presse et imprimé des fascicules dénonçant le régime soviétique. Ce prisonnier d'opinion a été libéré en 1971. Après la chute du mur de Berlin, en 1989, Marina Aidova s'est rendue à Newbury (Royaume-Uni) pour rencontrer le couple qui avait posté la première carte postale reçue par son père en prison.

1971



Des sections d'Amnesty International sont créées au Bangladesh, en Corée du Sud et au Mexique.



Idi Amin Dada arrive au pouvoir en Ouganda. Le Bangladesh devient un État indépendant.

1972



Amnesty International lance une campagne pour l'abolition de la torture.



La loi martiale est instaurée aux Philippines. Richard Nixon, président des États-Unis, se rend en Chine.

ANA MARÍA PIZARRO, MARTA MARÍA BLANDÓN et MARTHA MUNGUÍA défendent les droits sexuels et reproductifs au Nicaragua. En 2007, elles ont été poursuivies en justice en raison de leur travail. Voici ce qu'elles ont à dire.

“NOUS AVONS TOUS UN RÔLE À JOUER POUR CHANGER LE MONDE”

Nous devons agir ensemble pour faire changer la situation au Nicaragua.

MMB : Dès que l'on aborde les droits sexuels et reproductifs, tous nos gouvernements ont très peur. Ils pensent que, s'ils s'engagent dans ce domaine, cela leur fera perdre des électeurs, leur crédibilité et le soutien des secteurs les plus conservateurs.

AMP : Nous avons eu des gouvernements conservateurs, progressistes ou qui se présentent comme étant de gauche, mais en matière de droits sexuels et reproductifs chacun d'eux était pire que le précédent.

MM : Selon les informations disponibles, pour les seuls mois de janvier et février 2011, 63 jeunes filles auraient été victimes de violences sexuelles ayant entraîné une grossesse. C'est si extrême que c'est difficile à croire. Parfois, je lis les chiffres et je me dis, impossible, ça ne peut pas être vrai. Les viols et les grossesses non désirées sont l'expression de l'inégalité dont souffrent les femmes. Ce sont des situations qui nécessitent une action collective. Comme le dit Amnesty International, le monde ne changera pas tout seul, nous devons agir ensemble pour le changer.

Amnesty International nous a aidées lorsque nous étions persécutées en raison de notre action.

AMP : En 2007, j'ai été accusée avec huit autres femmes par le gouvernement actuel d'avoir commis un crime. Pour que neuf femmes appartenant à des organisations différentes soient accusées des mêmes crimes, cela relevait de la persécution politique. La première fois que j'ai rencontré Amnesty, c'est lorsque nous nous défendions contre ces accusations. Au bout de trois ans, les poursuites ont été abandonnées. Amnesty International nous a offert un soutien franc, continu et efficace. Des milliers de personnes ont écrit au président du Nicaragua, au bureau du procureur, elles ont envoyé des cartes de solidarité depuis différents pays du monde.

MM : Pour nous, cela voulait dire que nous n'étions pas seules et cela a conféré du poids à notre action parce qu'il ne s'agissait pas juste de demander des comptes au gouvernement pour les atteintes à nos droits fondamentaux, pour la persécution politique dont nous étions victimes, il y avait aussi le fait que nous étions pour la première fois reconnues comme des défenseuses des droits humains. Quand Amnesty International nous a reconnues et traitées comme des défenseuses des droits humains, j'en ai été très fière.

Nous avons gagné cette bataille avec l'aide d'Amnesty International parce que ces gens nous ont donné de l'énergie dans notre lutte, parce qu'ils nous ont donné l'énergie de continuer, de ne pas abandonner, et notre capacité à défendre les droits humains a été renforcée.

MMB : Quelqu'un de très proche du gouvernement, de très proche du président, m'a dit que quand les milliers de cartes ont été apportées dans le bureau du président, et quand le rapport d'Amnesty International est arrivé, ça a secoué tout le monde, ça les a vraiment impressionnés de voir ça.

Nous comptons sur votre soutien pour aider d'autres personnes. Vous pouvez dire au monde ce qu'il se passe ici.

MMB : Les jeunes filles et les femmes vivant au Nicaragua ont besoin de vous, elles ont besoin de vos voix, de vos actions et de votre solidarité pour changer la situation dans ce pays. Les papillons prennent de l'ampleur, ils vont aider à transformer cette société ainsi que ces lois qui font que ces jeunes filles sont deux fois victimes et qui protègent leurs agresseurs.

AMP : Vous pouvez influencer des gouvernements, à travers vos campagnes et vos déclarations. Vous pouvez attirer l'attention sur notre sort pour que dans notre pays les gens sachent que des organisations internationales surveillent la situation. Chaque action de solidarité est très importante. Le Nicaragua est dans une situation particulièrement difficile en ce qui concerne la violence à l'égard des femmes. L'impunité est la norme et il existe de nombreux obstacles à la justice. Chaque membre d'Amnesty qui envoie une carte, qui envoie un papillon, qui envoie une lettre, montre sa préoccupation et nous donne de la force au Nicaragua pour poursuivre notre combat pour les droits des femmes et des jeunes filles.

Ana María Pizarro est la fondatrice de SI Mujer, un centre pour les femmes qui cherche à promouvoir et à défendre leurs droits en offrant une éducation aux droits sexuels et reproductifs et en proposant des services de santé aux femmes et aux jeunes filles, en solidarité avec celles qui vivent dans la pauvreté.

Marta María Blandon est la directrice d'IPAS Amérique centrale, une organisation internationale qui cherche à améliorer les services de santé et à donner aux femmes le pouvoir d'agir, et qui prône l'adoption de lois améliorant l'accès des femmes aux services.

Martha Munguía est la coordonnatrice de l'Alliance des centres pour les femmes du Nicaragua, qui agit en vue de mettre un terme à la violence envers les femmes et les jeunes filles et apporte un soutien juridique et psychologique aux femmes et aux jeunes filles qui ont subi des violences sexuelles.

En haut à droite, puis dans le sens des aiguilles d'une montre : Ana María Pizarro, Martha Munguía et Marta María Blandon. © Amnesty International (photo : Grace Gonzalez) ; Amnesty International ; IPAS.

1973



Première Action urgente, en faveur du prisonnier politique brésilien Luiz Basilio Rossi (à droite).



Accord de cessez-le-feu au Viêt-Nam. Le général Augusto Pinochet devient président du Chili à la suite d'un coup d'État.

© Amnesty International



1974



Amnesty International publie un rapport sur la répression politique, les exécutions et la torture au Chili. Seán McBride, président du Comité exécutif international d'Amnesty International, reçoit le prix Nobel de la paix. Le Turc Mümtaz Soysal (à droite) est le premier ancien prisonnier d'opinion élu au Comité exécutif international.



Aux États-Unis, démission du président Nixon à la suite du scandale du Watergate. Fin de la dictature au Portugal et en Grèce.

© Amnesty International



UNISSONS-NOUS CONTRE LA PEINE DE MORT

DATES DE CAMPAGNE À RETENIR



© José Rodrigues

En 1989, lors de la parution du rapport *Quand l'État assassine*, le sculpteur José Rodrigues a offert ce dessin à Amnesty International Portugal. En décembre 2010, les pays ayant aboli la peine capitale pour tous les crimes étaient au nombre de 96, et plus des deux tiers des pays du monde ont maintenant aboli la peine de mort en droit ou en pratique.

JUIN

JUILLET

Envoyer le lien à mes amis sur Facebook

Voir sur le site à quel moment sort le nouveau rapport d'Amnesty International sur la peine capitale aux États-Unis.

AOÛT

Sauver Leng Guoquan – aller sur le site web et agir pour empêcher son exécution. *participer*
www.amnesty.org/fr/50/campaigns/death-penalty

SEPTEMBRE

Mobilisation contre la peine de mort.
 Signer la pétition en ligne adressée au président du Bélarus – lui dire de ne plus appliquer la peine de mort !
Poster le lien sur Twitter
www.amnesty.org/fr/50/campaigns/death-penalty

OCTOBRE

10

Journée mondiale contre la peine de mort. *Je participe !*

NOVEMBRE

On trouve sur le site de nouvelles informations sur le recours à la peine de mort en Iran pour les infractions liées à l'usage de stupéfiants.

30

Villes pour la vie – des villes du monde entier manifestent leur opposition à la peine de mort.
Voir ce qui se passe près de chez moi.

DÉCEMBRE

10

Amnesty International remet les signatures de la pétition adressée au président du Bélarus.

JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL

MAI

28

Toast à la liberté (clôture)

suivre #amnesty50@amnesty online sur twitter



1975

Amnesty International compte désormais 1 592 groupes dans 33 pays et plus de 70 000 membres dans 65 pays.

Les Nations unies adoptent à l'unanimité la Déclaration sur la protection de toutes les personnes contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Le général Franco meurt en Espagne. Les Khmers rouges s'emparent du pouvoir au Cambodge.

Graphisme © Geert Setola



1976

Lancement d'une campagne mondiale contre la torture en Uruguay. En novembre, Amnesty International dresse la liste de 167 syndicalistes incarcérés dans 16 pays.

En Chine, la mort de Mao Tsé Toung met un point final à la révolution culturelle.

UNIS ET SOLIDAIRES CONTRE LA PEINE DE MORT



© Amnesty International

Dans le monde entier des États continuent de prononcer des condamnations à mort. Encore aujourd'hui, certains gouvernements fusillent, pendent, électrocutent, empoisonnent par injection, lapident ou décapitent des hommes et des femmes pour les punir d'avoir commis des crimes. Qu'allons-nous faire contre cela cette année ? Peser de tout notre poids sur certains de ces États et unir nos efforts pour progresser véritablement vers l'abolition de la peine de mort. Le 10 octobre 2011, à l'occasion de la Journée mondiale contre la peine de mort, Amnesty International tout entière sera rassemblée pour dire : ça suffit ! La peine de mort n'a pas sa place dans notre monde. Toutes les voix comptent. Toutes les initiatives comptent.

Nous allons porter nos efforts sur l'Arabie saoudite, le Bélarus, la Chine, les États-Unis, l'Iran et la Mongolie. Dans deux de ces pays – le Bélarus et la Mongolie – nous avons bon espoir que nos actions ciblées pousseront les autorités à adopter des changements majeurs.

En Arabie saoudite, en Chine, aux États-Unis et en Iran, les progrès vers l'abolition de la peine de mort sont plus lents. Mais si nous renforçons notre mobilisation, nous pouvons sauver des condamnés à mort d'une

exécution imminente et limiter le nombre de peines capitales prononcées. Nous pouvons faire comprendre à ces États que la communauté mondiale ne renoncera pas.

Nous avons toutes les raisons d'être optimistes. Lorsqu'Amnesty International a vu le jour, en 1961, neuf pays seulement avaient aboli la peine de mort. La peine capitale n'était alors même pas considérée comme une question de droits humains. Cinquante ans plus tard, on compte 96 pays abolitionnistes. En 2010, un État, le Gabon, est encore venu s'ajouter à cette liste. Le nombre de pays procédant à des exécutions est en baisse. Les simples citoyens qui s'élèvent contre la peine de mort et réclament la suppression de ce châtiment, le plus cruel, inhumain et dégradant qui soit, ont un poids considérable.

Amnesty International exprime depuis 34 ans son opposition totale et inconditionnelle à la peine de mort. Notre action se décline sous plusieurs formes. Nous agissons en faveur de personnes frappées d'une condamnation à mort et afin de renforcer le droit et les normes internationales restreignant l'usage de la peine capitale. Le mouvement fait campagne pour l'abolition de la peine de mort dans le monde entier et intervient


lorsque des pays veulent reprendre les exécutions ou rétablir cette peine.


Nous suivons de près la situation en Mongolie, où le président a demandé au Parlement de ratifier le deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Cette ratification conduirait la Mongolie à abolir la peine de mort en droit. Nous nous mobilisons en faveur de cette mesure décisive depuis que le président Tsakhiagiyn Elbegdorj a appelé à la fin des exécutions, en janvier 2010.

Au Bélarus, Amnesty International demande aux autorités de suspendre immédiatement les exécutions, ce qui constituerait un premier pas vers l'abolition, et de commuer la peine de tous les condamnés à mort. Nous soutenons la pétition aux autorités bélarussiennes lancée par l'ONG Centre des droits humains Viasna. Nous avons pour objectif de recueillir un maximum de signatures d'ici à décembre 2011. La pétition est disponible en ligne (voir l'adresse ci-contre).

Le système fédéral des États-Unis pose des problèmes spécifiques dans le cadre de la campagne. De nombreux États ont recours à la peine capitale, et c'est aussi le cas de nombreuses juridictions fédérales.

1977


 Amnesty International reçoit le prix Nobel de la paix. La Conférence de Stockholm demande à tous les gouvernements d'« abolir immédiatement et totalement la peine de mort ».

 Au Pakistan, le général Zia reverse le premier chef de gouvernement issu d'élections, Zulfikar Ali Bhutto. En Afrique du Sud, le leader étudiant Steve Biko meurt des suites de blessures à la tête alors qu'il est détenu par la police.

© Norsk Telegrambyrå



1978

 Amnesty International reçoit le Prix des droits de l'homme des Nations unies pour « ses contributions remarquables sur le terrain des droits de l'homme ».

 L'Égypte et Israël parviennent à un accord à Camp David (États-Unis).

© DR





SAUVEZ DES VIES CHANGEZ LES LOIS

© Documentation du CIMW



Ci-dessus : Amnesty International agit pour l'abolition de la peine de mort depuis 34 ans. Un défilé de militants à Hong Kong (mars 2008).
À droite : Suliamon Olyfemi (en bas), et Siti Zainab Binti Duhri Rupa (en haut), sont incarcérés en Arabie saoudite et condamnés à mort

Tout en continuant à travailler sur des cas individuels de condamnés à mort au niveau des États, nous allons aussi, par le biais des ambassades des États-Unis à travers le monde, faire savoir clairement au gouvernement fédéral qu'il doit tout mettre en œuvre pour que le pays entier renonce à la peine de mort.

En Iran, nos efforts vont porter spécifiquement sur l'augmentation récente des condamnations à mort et des exécutions, en particulier pour les infractions liées à l'usage des stupéfiants, en violation du droit international.

Les militants d'Amnesty International sont déjà mobilisés pour empêcher l'exécution de Leng Guoquan, un commerçant chinois en produits de la mer, condamné à mort pour trafic de drogue à l'issue d'un procès inéquitable et après avoir été torturé, selon ses dires. Une action ouverte à tous sera prochainement disponible en ligne.

SAUVONS SULIAMON ET SITI ZAINAB

Pour l'heure, nous mettons tout en œuvre pour sauver la vie de deux personnes qui risquent à tout moment d'être exécutées en Arabie saoudite. Il est urgent d'agir. Il faut faire pression sur le gouvernement saoudien pour qu'il commue les peines prononcées contre ces personnes.

Le Nigérian Suliamon Olyfemi a été appréhendé en septembre 2002 lors d'une arrestation en masse d'étrangers à la suite de la mort d'un policier dans une altercation présumée avec des travailleurs migrants. Il a toujours clamé son innocence.

Il n'a pas été assisté d'un avocat et n'a pas bénéficié d'un service de traduction ou d'interprétation à partir de l'arabe, la langue dans laquelle s'est déroulée la procédure. Il n'a de ce fait pas pu comprendre celle-ci, et encore moins se défendre correctement devant le tribunal. Il a été condamné à mort en 2004.

Siti Zainab Binti Duhri Rupa est une employée de maison indonésienne. Cette mère de deux enfants est détenue à la prison de Médine, en Arabie saoudite. Elle aurait avoué le meurtre de son employeur lors d'un interrogatoire de police. Elle a été condamnée à mort

sur cette base. Cette femme, qui selon certaines informations souffre de troubles mentaux, n'a pas été assistée par un avocat lors de son procès.

AGISSEZ

Signez et envoyez la carte postale de l'encart pour demander aux autorités saoudiennes de commuer sans attendre les peines capitales prononcées contre Suliamon Olyfemi et Siti Zainab Binti Duhri Rupa, et d'instaurer immédiatement un moratoire sur toutes les exécutions. Vous pouvez également agir en ligne sur www.amnesty.org/fr/50/campaigns/death-penalty.

En cette année anniversaire, montrons qu'il faut compter avec nous. Rejoignez notre combat contre la peine de mort.



1979

Amnesty International publie une liste de 2 665 personnes victimes de disparition forcée après le coup d'État militaire de Jorge Rafael Videla en Argentine. Amnesty International commence à travailler sur les assassinats politiques.

L'Union soviétique envahit l'Afghanistan. Les Nations unies adoptent la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Le Shah d'Iran est chassé du pouvoir par des manifestations de masse.

1980

Amnesty International lance la première campagne contre la peine de mort.

L'ONU met en place le Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires. L'Irak envahit l'Iran.



© Raouf Shaide

ERIC PROKOSCH, coordonnateur de campagne et de recherches à Amnesty International de 1979 à 2005, évoque avec nous les premières années de la campagne contre la peine de mort.

“UN GROS COUP, UN COUP VRAIMENT AUDACIEUX”

J'ai été embauché par Amnesty International en 1979 pour mettre sur pied un « programme spécial pour l'abolition de la peine de mort ». Je faisais partie d'une équipe de trois personnes qui devaient faire bénéficier d'une continuité d'action et d'information les coordonnateurs peine de mort des sections d'Amnesty International, ceux-ci travaillant ensuite avec les groupes locaux.

Ce programme était attendu depuis longtemps. Un mois après mon arrivée, j'ai rencontré des militants d'Amnesty International en Allemagne. Ils voulaient s'y mettre tout de suite ! J'ai dit que j'avais besoin d'un délai, ce qui a déclenché un tonnerre de protestations.

Au cours d'une pause, deux d'entre nous ont lancé l'idée d'adresser au Parlement européen (l'organe parlementaire de la Communauté européenne, l'actuelle Union européenne) une pétition demandant l'abolition de la peine de mort en Europe. Les militants allemands se chargeraient de récolter les signatures tandis que mon équipe finirait de mettre en place le programme international. Notre proposition a été acceptée avec enthousiasme.

À Londres, cependant, tout le monde n'était pas partant. « La Communauté européenne n'a rien à voir avec les droits humains », m'a écrit un collègue.

En Allemagne, Amnesty International s'est occupée de la pétition et a recueilli 70 000 signatures, tandis que les membres en Italie en collectaient 17 000. Le Parlement européen nomma, comme il se doit, un rapporteur chargé d'étudier la question et, en 1981, adopta une résolution exprimant son souhait ferme que la peine de mort soit abolie dans tous les pays de la Communauté.

De multiples résolutions relatives à la peine de mort devaient être votées par la suite. En adoptant en 1998 des orientations prévoyant une intervention collective auprès de gouvernements tiers dans des cas de condamnation à mort (qui aurait pu envisager pareille initiative en 1979 ?), l'UE est devenue un acteur majeur de la lutte contre la peine capitale.

En 1980, nous avons demandé à des groupes locaux d'envoyer des lettres dénonçant de façon argumentée la peine de mort à des centaines de personnes, élus, avocats et autres, dans un certain nombre de pays. Les actions ciblées sur tel ou tel pays n'étaient toutefois pas suffisantes. Dès 1979, j'expliquais déjà qu'il nous fallait porter « un gros coup, un coup vraiment audacieux » : lancer un appel aux Nations unies afin que l'organisation ouvre la voie à l'abolition en déclarant que la peine capitale était incompatible avec les droits humains.

L'initiative a été lancée en janvier 1980. Aux quatre coins du monde, les membres d'Amnesty International ont commencé à recueillir des signatures. En octobre de la même année, nous avons remis à Kurt Waldheim, alors secrétaire général de l'ONU, et au président de l'Assemblée générale de cette organisation un appel signé par des personnes de plus de 100 pays, parmi lesquelles six chefs de gouvernement et un grand nombre de personnalités. Aucun appel en faveur de l'abolition mondiale de la peine capitale n'avait jusqu'alors recueilli un aussi large soutien.

La campagne n'a pas suscité un soutien unanime. Certains parmi les dirigeants d'Amnesty International craignaient que la question de la peine de mort soit un thème impopulaire susceptible de nous faire perdre une partie de nos membres. En mars 1980, lors de son Assemblée générale annuelle, Amnesty International au Royaume-Uni a examiné une résolution demandant que soient « massivement réduits » les efforts, le temps, l'argent et les actions de campagne consacrés par l'organisation à la « question non pertinente et hautement polémique de la peine capitale appliquée dans certains cas de crimes violents ». Au terme d'un débat enflammé, la résolution a été fermement rejetée.

Amnesty International a lancé sa deuxième campagne mondiale contre la peine de mort en 1989. Cette année-là, quatre pays ont aboli la peine capitale pour tous les crimes et l'Assemblée générale des Nations unies a adopté le deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, un traité international visant à l'abolition de la peine de mort. En 1990, huit pays supplémentaires ont rejoint le camp des abolitionnistes.


Grâce à l'implication de multiples acteurs, de nombreuses avancées ont été enregistrées depuis lors. La singularité d'Amnesty International dans ce combat tient, je crois, à sa mobilisation constante sur ce thème et à sa volonté d'affirmer que la peine de mort viole les droits fondamentaux de l'être humain. Amnesty International ne renonce jamais lorsqu'elle est fermement convaincue.


Je tiens à rendre hommage à celles et ceux qui ont fait partie de mon équipe, aux coordonnateurs peine de mort d'Amnesty International et aux milliers de membres et de salariés de l'organisation qui ont travaillé sans relâche pour délivrer le monde de la peine de mort.



© Amnesty International

1981


 Amnesty International lance la campagne sur les disparitions forcées. L'organisation compte plus de 250 000 membres, adhérents et sympathisants dans plus de 150 pays ou territoires. (À droite : une manifestation contre les disparitions forcées à Liège, Belgique)


 La France abolit la peine de mort. En Égypte, le président Sadate est assassiné.

© Amnesty International



1982

 Amnesty International condamne les lois et les pratiques de l'apartheid et réaffirme son opposition aux traitements inhumains infligés aux personnes en raison de leur sexualité. L'organisation lance un appel en faveur d'une amnistie universelle pour tous les prisonniers d'opinion et rassemble plus d'un million de signatures, en vue de les remettre à l'ONU.

 Israël envahit le Liban. À Beyrouth-Ouest, sous contrôle israélien, les forces libanaises chrétiennes massacrent au moins 900 Palestiniens dans les camps de réfugiés de Sabra et Chatila.

DONNER UNE VOIX À CEUX QUE L'ON FAIT TAIRE

DATES DE CAMPAGNE À RETENIR

© Amnesty International France / Graphisme : Cathy Doutreligne



Cette affiche, réalisée par l'artiste française Cathy Doutreligne pour Amnesty International France (1991), évoque la liberté d'expression. La première campagne d'Amnesty International, en 1961, était centrée sur la liberté d'expression et d'opinion.

JUIN

JUILLET

AOÛT

SEPTEMBRE

OCTOBRE

17

Journée d'action : libérez le prisonnier d'opinion Abuzar Al Amin

NOVEMBRE

25

Journée d'action : protégez la défenseure des droits humains Norma Cruz

DÉCEMBRE

3-17

Écrire pour les droits / Marathon des lettres

Contactez mon groupe local d'Amnesty International

Fermez le camp de prisonniers politiques de Yodok

Rendez la liberté de parole à Halil Savda

Solidarité avec les membres de WOZA

Rendez justice à Natalia Estemirova

Libérez le prisonnier d'opinion Mohamed Sadiq Kabudvand

JANVIER

21

Journée d'action : protégez la communauté de paix de San José de Apartadó

FÉVRIER

MARS

30

Journée d'action : améliorez les conditions de détention de la prisonnière d'opinion Su Su Nway

AVRIL


MAI


28

Toast à la liberté (clôture)

*Suivre l'avancement de la campagne
www.amnesty.org/fr/50/campaigns/freedom-of-expression*

1983


 Amnesty International lance une campagne contre les assassinats politiques et les disparitions forcées.


 Fin du régime militaire en Argentine. Le pays commence à enquêter sur le sort des milliers de personnes disparues pendant ce qu'on a appelé la « guerre sale ». Remise à l'ONU de la pétition du million de signatures (à droite).

© Thomas Victor



1984

 Amnesty International lance sa deuxième campagne contre la torture, qui comprend un programme en 12 points pour l'abolition de la torture.

 L'Assemblée générale des Nations unies adopte la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. En Inde, la Première ministre Indira Gandhi est assassinée ; une fuite dans l'usine de pesticides Union Carbide à Bhopal provoque des milliers de morts.

LE COMBAT POUR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

Mohammad est en prison pour avoir écrit un article. Norma a reçu des menaces pour avoir défendu les droits des femmes. Su Su est incarcérée pour avoir manifesté contre son gouvernement. Natalia a été assassinée pour avoir dénoncé des violations des droits humains.

Ces hommes et ces femmes sont réduits au silence. Nous devons prendre la parole pour les défendre.

Amnesty International a commencé à travailler sur la liberté d'expression et d'opinion en 1961. C'était notre toute première campagne. Même si nous faisons aujourd'hui campagne sur bien d'autres thèmes ayant trait aux droits humains, notre détermination à défendre la liberté d'expression n'a pas faibli.

Le droit de parler et d'écrire librement devrait être un fondement de toute société. Sans lui, les citoyens ne peuvent participer à la vie de la société ni demander des comptes à ceux qui les gouvernent. Il garantit à chacun de nous la possibilité de s'exprimer de façon créative, de recevoir de l'information et de formuler d'éventuels désaccords.

Nous nous mobilisons cette année en faveur de neuf personnes et groupes de personnes. Leur histoire est emblématique de la répression qui sévit dans leur pays. Lorsque nous demandons aux gouvernements de respecter les droits de ces hommes et de ces femmes, nous leur disons qu'ils doivent respecter les droits de tous leurs citoyens et nous leur rappelons que nous ne les laisserons pas tranquilles tant qu'ils ne l'auront pas fait.



© DR

La communauté de paix de San José de Apartadó

refuse de se laisser entraîner dans le conflit armé colombien. De ce fait, elle est mal vue par tous les camps en présence. Plus de 170 membres de la communauté ont été tués ou soumis à une disparition forcée. D'autres ont été menacés ou agressés sexuellement. Avec

nous, affirmez votre solidarité avec la communauté de paix et demandez justice pour ses membres. Nous voulons agir pour les protéger contre les attaques, et nous voulons que les autorités colombiennes prennent enfin des mesures pour venir à bout de l'impunité.



© Fundación Sobrevivientes

Norma Cruz milite en faveur des droits humains au Guatemala. Elle recueille des éléments sur les violences faites aux femmes et se bat pour que les victimes obtiennent justice. Elle a été menacée de mort à de nombreuses reprises en raison de ses activités. Nous souhaitons qu'un maximum de personnes

écrivent aux autorités guatémaltèques pour leur demander d'ouvrir une enquête et de faire cesser les menaces.



© DW

Mohammad Sadiq Kabudvand

purge une peine de 11 ans d'emprisonnement parce qu'il a écrit des articles en faveur des droits de la population kurde d'Iran.

Demandons aux autorités iraniennes sa remise en liberté immédiate et sans condition !

1985

A Le travail en direction des réfugiés est intégré dans le mandat d'Amnesty International. L'organisation compte plus de 500 000 sympathisants et adhérents. À Helsinki (Finlande), Amnesty International lance son premier kit éducatif, *Teaching and Learning about Human Rights*.

M Mikhaïl Gorbatchev arrive au pouvoir en URSS et entreprend une réforme économique.

© AP Photo/Laurent Rebours



« Mon père, Fela Kuti, emprisonné [au Nigeria], a été libéré en 1986 après qu'Amnesty International l'a adopté comme prisonnier d'opinion. Je fais donc partie des milliers de personnes dont la vie a été directement influencée par le travail d'Amnesty. Soutenez Amnesty et agissez pour les personnes privées de liberté d'expression ! ».

Message de Femi, fils de Fela Kuti, lors de la première du spectacle « Fela! », à Londres (Royaume-Uni).

© AAPB



Pour avoir participé à des manifestations antigouvernementales, **Su Su Nway** purge une peine de huit ans et six mois de détention dans une prison située dans une région reculée du Myanmar. Notre objectif à terme est qu'elle soit remise en liberté. Durant l'année qui vient, toutefois, nous allons nous efforcer d'obtenir d'abord son transfert dans une prison plus proche de son domicile et de faire en sorte qu'elle soit autorisée à voir sa famille plus souvent et reçoive des soins médicaux.

© DR



Abuzar Al Amin purge une peine de cinq années d'emprisonnement au Soudan, à cause d'articles qu'il a écrit pour un quotidien. Nous devons dire au gouvernement soudanais de se prononcer sur le recours qu'il a déposé et de le remettre en liberté. Nous allons également écrire à sa famille afin de l'assurer de notre soutien.

Des dizaines de milliers de détenus du **camp pour prisonniers politiques de Yodok**, en Corée du Nord, effectuent des travaux forcés dans des conditions dangereuses. Les proches des prisonniers sont fréquemment détenus eux aussi ; des enfants naissent dans le camp et peuvent y passer leur vie entière. Ensemble, nous pouvons attirer l'attention de la communauté internationale sur ce camp et obtenir sa fermeture définitive. (À droite : la prisonnière Shin Sook-ja avec ses filles).



© DR

Pour avoir exprimé son soutien aux objecteurs de conscience en Turquie, **Halil Savda** risque d'être emprisonné. Nous allons lui envoyer des lettres de solidarité et demander au gouvernement turc de veiller à ce qu'il puisse dire librement, par écrit et de vive voix, son appui aux objecteurs de conscience.



© Vedat Yildiz

© Amnesty International



Natalia Estemirova, une militante des droits humains de premier plan travaillant en Tchétchénie et dans le Caucase du Nord, a été enlevée et assassinée en juillet 2009. Vous aussi, demandez aux autorités de mener une enquête sur le meurtre de cette femme et de traduire en justice les responsables présumés.

© Amnesty International



WOZA

(Femmes du Zimbabwe, debout !) est une organisation de femmes agissant en faveur de la justice sociale au Zimbabwe. Pour ses membres qui participent à

des manifestations pacifiques, les arrestations et les mauvais traitements policiers sont monnaie courante. En écrivant des lettres aux autorités et des messages de solidarité, nous pouvons faire en sorte que les membres de WOZA et les autres militants des droits humains du Zimbabwe soient plus libres et puissent manifester pacifiquement. (Ci-dessus : Jenni Williams, dirigeante de WOZA)

Tenez-vous au courant des dernières informations sur cette campagne en consultant www.amnesty.org/fr/50/campaigns/freedom-of-expression.

1986

🗨️ Amnesty International États-Unis lance la tournée Conspiracy of Hope mettant à l'affiche U2, Fela Kuti (à gauche), Sting et Peter Gabriel, entre autres artistes.

🌐 Les régimes de Ferdinand Marcos, aux Philippines, et de Jean-Claude Duvalier (« Baby Doc »), en Haïti, sont renversés.

© Amnesty International



1987

🗨️ Amnesty International lance des rapports sur la peine de mort en Iran (à gauche) et aux États-Unis.

🌐 Entrée en vigueur de la Convention des Nations unies contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Slobodan Milošević arrive au pouvoir en Serbie.





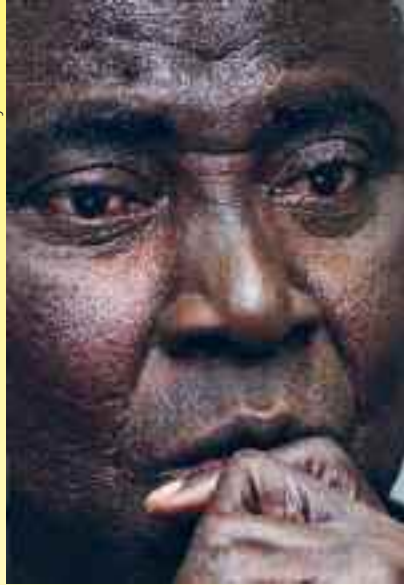
LES ARTISTES POUR AMNESTY

L'affiche d'Amnesty International États-Unis pour l'Année du prisonnier d'opinion (1977). Lithographie de l'artiste espagnol Joan Miró (1893-1983). Vous pouvez découvrir d'autres affiches consacrées aux campagnes d'Amnesty International depuis 50 ans en allant sur www.guardian.co.uk/world/gallery/2011/apr/03/amnesty-international-posters-in-pictures/?picture=373248615&index=15

© Joan Miró pour Amnesty International / Année du prisonnier d'opinion, 1977

50 ANS

AMNESTY
INTERNATIONAL



L'ancien prisonnier d'opinion **FEMI PETERS**, directeur de campagne du Parti démocratique unifié (UDP, une formation de l'opposition gambienne), a été bouleversé par les lettres de soutien reçues pendant sa détention.

JETÉ EN PRISON POUR M'ÊTRE OPPOSÉ AU GOUVERNEMENT, J'EN SUIS SORTI PLUS FORT QUE JAMAIS

Un samedi d'octobre 2009, je participais à un rassemblement politique pacifique à Serekunda, en Gambie. Des policiers sont arrivés. Ils ont demandé à voir l'autorisation de rassemblement. Nous ne l'avions pas, puisque la police avait refusé de nous en délivrer une.

J'ai été arrêté le lendemain. On a confisqué mes téléphones portables et j'ai été retenu au poste toute la journée. Dans la soirée, j'ai été remis en liberté sous caution (1 000 dalasi gambiens, environ 36 dollars américains), avec une convocation au tribunal le jour suivant.

J'ai été inculpé d'« encadrement de cortège et supervision de l'utilisation de haut-parleurs en public » sans autorisation. Mon procès a duré sept mois, au terme desquels j'ai été condamné à un an d'emprisonnement et une amende de 10 000 dalasi.

Est-ce que j'ai été étonné d'être inculpé ? Non. Est-ce que j'ai été étonné d'être mis en prison ? Pas du tout. Je savais bien que ça allait arriver, et j'étais prêt à y faire face. Ça n'a rien d'exceptionnel en Gambie : je connais des gens qui ont été arrêtés et détenus sans jugement. On peut rester en prison aussi longtemps que le président le veut.

J'ai été envoyé en prison le 1^{er} avril. Même si la blague n'était pas drôle, cette date ne m'a pas gêné. Mais ce qui m'a chagriné, c'est que la Semaine sainte commençait le dimanche suivant. Pâques a toujours revêtu une grande importance pour moi et j'allais devoir passer cette période en prison, loin de ma famille et de mes amis.

La prison, c'était un monde complètement nouveau. Nous avons un WC et un sanitaire pour 40 détenus. Je ne voyais la lumière du jour qu'à l'occasion des visites, ou lorsque j'allais à la chapelle. Les cellules n'étaient pas ventilées. Lorsque je suis tombé malade, les responsables de la prison ont refusé de m'envoyer à l'hôpital. J'ai quand même pu avoir des médicaments que des gens à l'extérieur me faisaient parvenir.

Je savais que, dans l'ombre, des gens se mobilisaient afin d'obtenir une mesure de grâce. Mais ce n'est pas ce que je voulais. Si on m'avait proposé une grâce, je l'aurais refusée. Gracié pour quelle faute ? J'ai été arrêté à tort, inculpé à tort et condamné à tort. Je n'ai rien fait de mal, je n'ai rien fait d'autre que d'exercer mes droits.

J'ai reçu environ 1 500 lettres de soutien de membres d'Amnesty International, ainsi que les copies des lettres en ma faveur qu'ils ont adressées au ministre gambien de la Défense. Des lettres du Japon, de Pologne, d'Italie, des États-Unis et d'autres pays. L'une d'elles disait : « Je pense à vous, je vous souhaite le meilleur. Je suis avec vous. » Et une autre : « J'espère que vous allez bientôt être libéré. » Quelqu'un m'a écrit pour me souhaiter « une bonne année, en liberté » et a ajouté : « Nous ne vous oublierons jamais. » D'autres me disaient : « Nous allons envoyer des lettres à votre président. »

J'ai été très touché par ce soutien. Je veux remercier le mouvement d'Amnesty International pour son enthousiasme et son courage, et pour sa détermination sans faille à obtenir justice. Je veux également vous souhaiter un bon anniversaire à tous. Continuez à défendre fermement les prisonniers d'opinion, les gens qui ont été tués, qui ont « disparu », qui sont harcelés ou condamnés à tort en raison de ce qu'ils ont écrit ou dit. Faites pour eux ce que vous avez fait pour moi.

Si vous songez maintenant à faire quelque chose, à écrire une lettre, n'oubliez pas : nous, les simples citoyens, sommes les fondements de la justice. Nous avons du pouvoir. Vous avez du pouvoir. Utilisez-le.

J'ai été libéré le 10 décembre 2010, la Journée des droits de l'homme. J'avais purgé huit mois et 10 jours de ma peine. Je suis sorti de prison plus fort que jamais. Je poursuis mes activités politiques. Je continue à me battre pour la démocratie et l'état de droit. Et je n'ai pas peur de retourner en prison. Je le ferai s'il le faut.

1988

Sting et Bruce Springsteen sont les têtes d'affiche de la tournée Human Rights Now ! qui fait étape dans 15 pays en Afrique, dans les Amériques, en Asie et en Europe.

Le gouvernement irakien utilise des armes chimiques pour tuer des milliers d'habitants du village kurde d'Halabja. Fin de la guerre Iran-Irak. Au Myanmar, des soldats tirent sur la foule et tuent des milliers de manifestants en faveur de la démocratie.

© Amnesty International



1989

Amnesty International lance une nouvelle campagne contre la peine de mort, marquée par la publication d'un important rapport : *La peine de mort dans le monde. Quand l'État assassine.*

L'armée soviétique se retire d'Afghanistan. En Chine, les autorités massacrent des étudiants qui manifestent en faveur de la démocratie sur la place Tiananmen. Des révolutions ont lieu dans toute l'Europe de l'Est. En Tchécoslovaquie, le prisonnier d'opinion Vaclav Havel est libéré et accède à la tête de l'État.

© Amnesty International



EXIGEONS LA JUSTICE POUR LE PEUPLE CONGOLAIS

DATES DE CAMPAGNE À RETENIR



© Cédric Gerbehaye / Agence VU

Cette affiche accompagnait LE FIL en septembre 2010. Pascal, neuf ans, attend sa consultation quotidienne à l'hôpital de Masisi, dans le Nord-Kivu, en République démocratique du Congo.

JUIN

JUILLET

AOÛT

10

Télécharger le nouveau rapport, *RDC. Il est temps que justice soit rendue*, disponible le 10 août.

SEPTEMBRE

OCTOBRE

Des ONG nigérianes s'efforcent de convaincre les candidats à la présidentielle de signer une déclaration de principes sur la justice. Amnesty International soutient cette action par une campagne de rédaction de lettres.

1^{er}

Se procurer le rapport mis à jour des Nations unies : *RDC: Projet « Mapping » concernant les violations des droits de l'homme 1993-2003*, qui sort le 1^{er}

www.ohchr.org/fr/Countries/AfricaRegion/Pages/RDCProjetMapping.aspx

NOVEMBRE

28

Élections nationales en RDC

DÉCEMBRE

20

Le nouveau gouvernement congolais entre en fonctions le 20. Agir pour soutenir la campagne nationale visant à exiger la justice maintenant.

www.amnesty.org/fr/50/campaigns/international-justice

FÉVRIER

Action « Interpellez Bosco Ntaganda maintenant »
Aller sur Internet pour y participer

MARS

29

Cent premiers jours de la nouvelle présidence de la RDC

AVRIL

MAY

28th

Toast à la liberté (clôture)

Suivre la campagne sur Twitter #amnesty50@amnestyonline



© Amnesty International/Huig Bartels

« À la prison de Mikuyu, où je me trouvais, il n'était pas permis de recevoir de lettres, de lire les journaux, d'écouter la radio... Pour une raison qui m'échappait, quelqu'un en Hollande m'a envoyé une carte postale. Et, bizarrement, cette carte postale est arrivée... Elle disait en néerlandais : **Un bonjour de Hollande** ».

- Jack Mapanje, détenu par les autorités du Malawi de 1987 à 1991 pour avoir critiqué dans ses poèmes le régime du président Kamuzu Banda. Il a été libéré grâce aux fortes pressions exercées par l'opinion publique dans le monde entier.

1990

🗳️ Le président brésilien Fernando Collor réagit immédiatement au lancement d'une Action urgente sur la torture et les exécutions extrajudiciaires dans son pays. Il déclare : « Notre pays ne peut pas être et ne sera plus désigné comme un pays violent. »

🌐 Nelson Mandela est libéré. Au Myanmar, la Ligue nationale pour la démocratie, le parti d'opposition dirigé par Aung San Suu Kyi, remporte les élections ; les militaires restent toutefois au pouvoir.

1991

🗳️ L'année de son 30^e anniversaire, Amnesty International s'engage à promouvoir les droits inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et à travailler sur les atteintes aux droits humains commises par les groupes armés d'opposition. Les personnes emprisonnées du fait de leur orientation sexuelle sont désormais considérées comme des prisonniers d'opinion.

🌐 La guerre éclate dans les Balkans et en Somalie, où des rebelles chassent du pouvoir le dictateur Mohamed Siyad Barré. En Haïti, le président Aristide est renversé par un coup d'État militaire. L'Union soviétique se désintègre.

LA POPULATION DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO DOIT OBTENIR JUSTICE MAINTENANT

AGISSEZ POUR QUE LE CYCLE DES ATTEINTES AUX DROITS HUMAINS PRENNE FIN

Depuis des décennies, la population de la République démocratique du Congo (RDC) vit dans un climat de violence et d'atteintes aux droits humains. Des crimes de droit international – viols collectifs et assassinats, notamment – ont été commis dans presque tout le pays et continuent d'être perpétrés à une fréquence alarmante.

L'impunité est générale : alors que les violences commises ont entraîné des souffrances pour des millions d'hommes, de femmes et d'enfants, un tout petit nombre de ceux qui les perpètrent a été traduit en justice. L'impunité est destructrice : elle entretient les cycles de violence et de violations des droits humains, elle compromet le respect de l'état de droit et elle affaiblit la crédibilité du système judiciaire aux yeux du peuple congolais.

En RDC, le gouvernement et la communauté internationale, sous prétexte de chercher à obtenir la paix dans le pays et la stabilité de la région, se sont constamment dérobés aux impératifs de la justice. À présent, Amnesty International lance une campagne destinée à inverser cette tendance en poussant les gouvernements à s'engager à faire de la réforme judiciaire en RDC une priorité, afin que les victimes de crimes relevant du droit international aient accès à la justice, à la vérité et à des réparations. Nous exigerons du gouvernement de la RDC qu'il adopte un plan global et détaillé pour atteindre ces objectifs.

Le rapport du Projet Mapping des Nations unies, publié en octobre 2010, répertorie plus de 600 cas d'atteintes graves aux droits humains commises en RDC entre 1993 et 2003. Des enquêtes doivent examiner ces cas qui peuvent constituer des crimes contre l'humanité ou des crimes de guerre, entre autres crimes relevant du

droit international. Le rapport présente des mesures spécifiques pour combattre l'impunité qui règne dans le pays envers les crimes récents ou plus anciens.

Le gouvernement a réagi au rapport par un projet de loi visant à mettre en place un tribunal d'exception pour les crimes de droit international commis en RDC, où siègeraient des juges internationaux. Amnesty International a salué le principe de cette initiative, mais estime qu'il reste beaucoup à faire pour résoudre de manière complète et effective le problème de l'impunité.

Les objectifs de notre campagne de cette année sont les suivants :


Nous exigerons tout d'abord des autorités qu'elles développent et mettent en œuvre une stratégie globale en matière de justice, fondée sur une approche axée sur les droits humains, qui répond aux besoins des victimes. Le tribunal d'exception proposé par le gouvernement ne parviendra à rendre justice aux victimes de crimes de droit international qu'à condition qu'il s'intègre dans une stratégie beaucoup plus large.

Nous avons identifié deux obstacles principaux qui dissuadent les Congolais de chercher à obtenir justice : une méconnaissance de leurs droits et la peur des représailles s'ils essaient d'exercer ces droits. Sophie, 45 ans et mère de sept enfants, vit dans le territoire de Masisi. Elle a été violée par des soldats à deux reprises, en 2005 et en 2009, mais n'a jamais déposé plainte : « je ne sais pas par où commencer [...], il n'y a aucun témoin et je ne peux pas identifier ceux qui m'ont fait ça ». Même lorsque les victimes connaissent leurs droits, elles peuvent renoncer à déposer plainte tant que les auteurs des crimes continuent à exercer une influence sur leur village.



1992


 Amnesty International compte désormais un million de membres. Elle demande que cessent les atteintes aux droits humains perpétrées depuis des siècles contre les populations autochtones.


 En Algérie, les élections sont annulées à la suite d'un coup d'État militaire. Le président Bouïaf est assassiné. La guerre en ex-Yougoslavie s'étend à la Bosnie.

© Amnesty International



1993

 Amnesty International lance une campagne mondiale sur les assassinats politiques, les disparitions forcées et les exécutions extrajudiciaires, intitulée *Sous les mensonges, des vies brisées*. Au Malawi, Vera Chirwa (à gauche), la plus ancienne prisonnière d'opinion détenue en Afrique, est libérée après 11 ans de détention.

 La Conférence mondiale sur les droits de l'homme réunie à Vienne réaffirme que les droits humains sont universels et indivisibles, et débouche sur l'instauration du Haut-Commissariat aux droits de l'homme des Nations unies.

- **Soutenez les victimes congolaises de crimes au regard du droit international.**
- **Demandez la mise en place d'une stratégie globale pour la reconstruction du système judiciaire.**
- **Exhortez les pays donateurs à augmenter leurs investissements dans le pays et à développer la coopération, afin d'obtenir des effets à long terme sur l'accès des victimes à la justice.**

© Cédric Gerbeheye / Agence VU

Le deuxième objectif de notre campagne sera de soutenir les ONG locales et les défenseurs des droits humains qui mènent un travail d'information et de mobilisation des victimes, avant toute procédure judiciaire. Les ONG locales, qui disposent de ressources très limitées, mènent des actions depuis des années pour sensibiliser les victimes à leurs droits et leur donner les moyens de poursuivre en justice les auteurs présumés des crimes.

Enfin, nous ferons campagne pour promouvoir un programme national ou international de protection des victimes et des témoins, afin d'encourager toutes les victimes d'atteintes aux droits humains à raconter ouvertement ce qui leur est arrivé.

Nous développons actuellement avec nos ONG partenaires en RDC les détails de cette action qui doit être finalisée fin juillet 2011, après une visite d'Amnesty International dans le pays. Notre rapport, *Il est temps que justice soit rendue. La République Démocratique du Congo a besoin d'une nouvelle stratégie en matière de justice*, sera publié le 10 août. Nous vous donnerons des informations actualisées sur cette campagne tout au long du mois.

À partir de janvier 2012, Amnesty International organisera une série d'actions en direction du gouvernement congolais et des principaux pays donateurs. Nous lancerons notamment une action en faveur de l'arrestation de Bosco Ntaganda, mis en accusation par la Cour pénale internationale et pourtant toujours commandant adjoint de la plus grande opération militaire du gouvernement de la RDC au Nord et au Sud-Kivu.

AGISSEZ

Nous devons faire savoir aux gouvernements de la RDC et des pays donateurs que les crimes de droit international ne peuvent plus rester impunis, notamment en RDC où ces crimes ont atteint des niveaux de gravité extrêmes. Les autorités réagissent à la pression internationale et se préoccupent vivement de leur image publique auprès de la communauté internationale, donc chaque action peut avoir de réelles répercussions sur les victimes de RDC, qui ont grandement besoin de notre soutien.

Pour des actualités régulièrement mises à jour sur la campagne, veuillez consulter le site www.amnesty.org/fr/50/campaigns/international-justice

Des millions de Congolais ont subi des atteintes aux droits humains ; seuls de rares responsables ont été traduits en justice. Des enfants soldats récemment démobilisés à Goma, en RDC (2009).

1994

Amnesty International lance une grande campagne sur les femmes, *Femmes : une égalité de droits*, ainsi qu'une campagne mondiale contre les disparitions forcées et les assassinats politiques.

Au Rwanda, des Hutus tuent 500 000 Tutsis entre avril et juillet. Nelson Mandela est élu président de l'Afrique du Sud.

© Amnesty International/Karen de Groot



1995

Amnesty International lance une campagne en vue de mettre fin au « commerce de la terreur ».

Ken Saro-Wiwa (à gauche) et huit militants mobilisés contre la destruction du territoire ogoni sont exécutés au Nigeria. En Bosnie, les forces serbes prennent le contrôle de la « zone sûre » mise en place par l'ONU à Srebrenica et massacrent plus de 7 000 hommes et jeunes garçons.



Par loyauté envers le peuple congolais, nous ne devons pas nous laisser décourager par la lourde tâche qui nous attend, déclarent **CLAIRE MORCLETTE**, chargée de campagne, et **THÉO BOUTRUCHE**, chercheur.

TROUVER DE L'ESPOIR DANS UN PAYS TROUBLÉ

© Amnesty International

Récemment, lors d'un échange de courriers électroniques avec un photographe et réalisateur faisant un reportage sur les opérations minières en République démocratique du Congo (RDC), Théo et moi lui avons parlé du rapport d'Amnesty International prochainement diffusé sur la réforme du système judiciaire dans ce pays (voir page 21). « S'attaquer au système judiciaire de la RDC, c'est peut-être la tâche la plus impressionnante que l'on puisse entreprendre, a-t-il écrit. Je ne sais pas comment on peut en voir le bout. »

Partout dans le monde, il arrive souvent que les démarches de lutte contre l'impunité d'homicides, de viols, de tortures et d'autres atrocités ne soient pas la priorité des autorités. Pour tout dire, il semble que pour elles ce ne soit jamais le moment de traduire en justice les auteurs présumés d'atteintes aux droits humains.

Quand on pense que le peuple de RDC est en proie à la violence et aux atteintes aux droits humains depuis des décennies et que des élections présidentielle et législatives auront lieu en novembre 2011, il est clair que la tâche à venir est énorme.

Les voix des victimes que nous avons rencontrées lors de nos visites en RDC nous rappellent pourquoi nous avons choisi de nous attaquer à un problème qui peut sembler au-dessus de nos forces.

Une Congolaise violée six fois par des soldats nous a confié : « La justice n'est pas une priorité pour moi. Ma première préoccupation, c'est de survivre et d'avoir accès à des soins médicaux ; mes enfants ne peuvent pas aller à l'école car j'ai tout perdu. »

Les personnes dont les droits fondamentaux ont été bafoués ne devraient pas avoir à choisir entre la justice et leur survie. La reconstruction du système judiciaire de la RDC prendra du temps. Pourtant, les victimes méritent d'avoir une vraie chance de faire entendre leur voix, de voir les auteurs de ces atteintes comparaître devant un tribunal et d'obtenir réparation.

Le grand nombre d'atteintes aux droits humains qui ont été signalées, comme le viol collectif de 130 femmes par des membres de l'armée à

Niyakiele en juin 2011, représente évidemment un véritable défi sur le plan personnel.

Nous sentons-nous parfois découragés ? Oui. Mais nous savons aussi que nous ne sommes pas seuls : nous collaborons étroitement avec des organisations de défense des droits humains congolaises, des défenseurs des droits humains et des avocats travaillant sans relâche pour améliorer la situation sur le terrain, malgré les nombreux dangers auxquels ils sont exposés.

Nous ressentons de l'empathie envers celles et ceux qui font face chaque jour au dilemme de savoir s'ils doivent ou non continuer à aider les autres alors qu'ils ont à peine de quoi subvenir aux besoins de leur propre famille. Parmi les femmes défendant les droits humains que nous connaissons, beaucoup ont été abandonnées par leur mari. Dans des conditions si difficiles, recevoir le soutien de l'équipe de chercheurs et de l'ensemble du mouvement par le biais de messages de solidarité est très important et les encourage à poursuivre leur travail. Elles nous le rappellent à chaque fois que nous retournons dans ce pays.

Nous nous unissons aux membres d'Amnesty International, qui jouent un rôle décisif en transmettant des histoires et des messages forts aux autorités de RDC et à la communauté internationale. Tout récemment, au mois de juin, un prisonnier pour lequel nous menions un travail de campagne depuis quatre ans a été acquitté et libéré, en grande partie grâce aux lettres et aux actions des membres du mouvement exigeant qu'un procès ait lieu. D'autres personnes dans la même situation attendent toujours que justice soit faite.

Un travail de réforme du système judiciaire est en cours en RDC. Ces initiatives manquent de coordination et de moyens mais elles constituent une opportunité sur laquelle nous pouvons nous appuyer. Nous devons continuer à travailler ensemble pour réussir à mettre fin à l'impunité dont jouissent les auteurs présumés d'atteintes aux droits humains. Nous pourrions ainsi contribuer à ce que de telles atteintes et violations ne se multiplient pas en RDC et à ce que les victimes puissent espérer qu'un jour pas trop lointain, elles ne seront plus obligées de choisir entre la justice et la survie.

1996

Amnesty International commence une campagne en faveur de l'instauration d'une cour internationale permanente chargée de juger les criminels de guerre.

Au moins 4 272 prisonniers sont exécutés dans un total de 39 pays. Avec 3 500 exécutions, la Chine est le premier pays responsable, suivie par l'Ukraine, la Fédération de Russie et l'Iran. L'armée israélienne bombarde un camp des Nations unies à Cana, au Liban, faisant 102 victimes civiles.

© Amnesty International



1997

Amnesty International lance une campagne internationale en faveur des droits des réfugiés (à gauche) : *Respectez les réfugiés !* L'analyse des exécutions de prisonniers menées aux États-Unis montre qu'un Noir reconnu coupable du meurtre d'un Blanc risque 15 fois plus d'être exécuté qu'un Noir reconnu coupable du meurtre d'un Noir.

Au Zaïre (l'actuelle République démocratique du Congo), des rebelles s'emparent de la capitale, Kinshasa, et renversent le président Mobutu. En Algérie, des groupes armés tuent des centaines de personnes lors d'attaques dans des zones rurales.

DEMANDONS QUE LE DELTA DU NIGER SOIT NETTOYÉ

DATES DE CAMPAGNE À RETENIR

© Amnesty International Royaume-Uni



Affiche de campagne contre la pollution provoquée par l'industrie pétrolière dans le delta du Niger, produite par Amnesty International Royaume-Uni.

JUIN

JUILLET

AOÛT

Exhorter le président nigérian Goodluck Ebele Jonathan à nettoyer la pollution pétrolière dans le delta du Niger. Signer et envoyer la carte postale incluse dans le FIL, ou se rendre sur www.amnesty.org/fr/50/campaigns/stop-corporate-abuse

SEPTEMBRE

OCTOBRE

Voir des témoignages sur le delta du Niger à l'adresse <http://ow.ly/5UWam>

NOVEMBRE

10

Le militant nigérian Ken Saro-Wiwa a été exécuté le 10 novembre 1995. Il se battait pour mettre fin aux dégâts environnementaux dans le delta du Niger.

Lire et partager son histoire :

<https://www.amnesty.org/fr/library/info/AFR44/026/2010/fr>
Dire aux gens d'aller sur Internet signer la pétition demandant aux compagnies pétrolières de nettoyer le delta du Niger.

DÉCEMBRE

JANVIER

FÉVRIER

Continuer à faire pression sur l'industrie pétrolière !

MARS

Faire passer le message sur Facebook et Twitter

AVRIL

Présentation de la pétition lors des assemblées générales des actionnaires des compagnies pétrolières.

MAI

28

Toast à la liberté (clôture)

Vérifier les mises à jour sur <http://www.amnesty.org/fr/50/campaigns/stop-corporate-abuse>

1998

Lancement de la campagne *Signer, c'est agir*, pour le 50^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme ; 13 millions de personnes s'engagent en faveur de la Déclaration. (À droite : Mohamed Ali signe une affiche de la campagne.)

Le général Augusto Pinochet est arrêté au Royaume-Uni pour des crimes commis au Chili. Le Statut de Rome de la Cour pénale internationale est adopté. En Indonésie, le président Suharto, au pouvoir depuis 32 ans, est contraint de démissionner à la suite de manifestations.

© Amnesty International



1999

Amnesty International élargit son champ d'action et s'intéresse à l'impact des relations économiques sur les droits humains. Amnesty International et cinq autres ONG internationales lancent la Coalition pour mettre fin à l'utilisation d'enfants soldats.

L'OTAN déclenche des frappes aériennes sur le Kosovo ; l'armée fédérale yougoslave expulse de ce territoire des dizaines de milliers d'Albanais de souche, mais est finalement contrainte au retrait.

RÉCLAMEZ LE NETTOYAGE DU DELTA
DU NIGER

DEMANDEZ UNE RÉGLEMENTATION
PLUS STRICTE DES ACTIVITÉS
INDUSTRIELLES

EXIGEZ QUE LES COMPAGNIES
PÉTROLIÈRES ASSUMENT LEUR
RESPONSABILITÉ DANS LA
DÉGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT

LA DESTRUCTION DU DELTA DU NIGER DOIT PRENDRE FIN

© Amnesty International

LA POLLUTION PÉTROLIÈRE
DÉTRUIT LA VIE DES GENS.
LES ÉTATS NE DOIVENT PAS LAISSER
LES COMPAGNIES PÉTROLIÈRES
S'EN TIRER
À BON COMPTE.

Près de trois ans après qu'un déversement massif de pétrole eut dévasté Bodo Creek, au Nigeria, dans le delta du Niger, les lieux n'ont toujours pas été nettoyés. Les habitants dont la vie a été mise en pièces n'ont toujours pas obtenu justice.

Amnesty International aborde une nouvelle étape de sa campagne sur le delta du Niger. Ensemble, nous

demandons au gouvernement du Nigeria et aux compagnies pétrolières travaillant là-bas d'apporter leur soutien à un plan de nettoyage de la région. Nous voulons que le gouvernement du Nigeria applique des règles renforcées, imposant à l'industrie pétrolière de répondre de ses actes et rendant justice aux victimes. Et nous voulons que les autorités des pays dont relèvent les compagnies pétrolières imposent des contrôles aux multinationales et appuient le nettoyage du delta du Niger.

Nous avons récemment mené des recherches sur les conséquences des déversements pétroliers d'août et de décembre 2008 à Bodo. Un pêcheur propriétaire de plusieurs bassins nous a montré que tous ces derniers étaient toujours pollués aux hydrocarbures. Cet homme avait des employés, mais la marée noire a supprimé leurs moyens d'existence.

« Je ne fais rien depuis 2008, nous a déclaré un pêcheur. Avant, j'allais pêcher dans le fleuve, mais maintenant, je rentre bredouille. Il n'y a rien. C'est désespérant. »

2000

Amnesty International lance *Pour un monde sans torture*, sa 3^e campagne contre la torture et 1^{ère} campagne en ligne (à droite). L'organisation s'associe à Oxfam pour réclamer des normes plus strictes sur les exportations d'armes.

En Serbie, des manifestations de masse organisées après une élection apparemment truquée entraînent la chute du président Milošević. Au Zimbabwe, l'armée régulière s'en prend à des opposants et à des agriculteurs.

Graphisme © Ts Bardii



2001

Amnesty International célèbre son 40^e anniversaire. L'organisation adopte une nouvelle mission axée sur l'indivisibilité des droits humains, et modifie son mandat afin d'inclure l'action en faveur des droits économiques, sociaux et culturels.

Le 11 septembre, deux avions percutent les tours du World Trade Center à New York, faisant près de 3 000 morts ; un troisième appareil touche le Pentagone, à Washington, et un quatrième s'écrase en Pennsylvanie. Le président George W. Bush déclare la « guerre contre le terrorisme » et lance des frappes aériennes pour mettre fin au pouvoir des talibans en Afghanistan.

La pollution liée à l'industrie pétrolière est un problème majeur dans le delta du Niger depuis plusieurs dizaines d'années. Les déversements d'hydrocarbures et de déchets et la combustion de torchères de gaz ont endommagé la terre, l'eau et la qualité de l'air, et porté atteinte aux droits des populations d'avoir accès à la santé ainsi qu'à des aliments sains et de l'eau salubre. Les moyens d'existence des gens de la région, notamment la pêche et l'agriculture, ont été sérieusement mis à mal.

Les déversements de pétrole résultent de la corrosion des oléoducs, du mauvais entretien de certains équipements et de fuites ; ils peuvent être aussi être provoqués par des erreurs humaines, des actes de vandalisme et des vols. La Shell Petroleum Development Company, une filiale de Royal Dutch Shell, a reconnu que les déversements constatés à Bodo en 2008 avaient pour origine des équipements défectueux.

Cette société s'est récemment reconnue responsable des déversements de Bodo dans le cadre d'une action judiciaire au Royaume-Uni.

Les marées noires de Bodo ne sont que l'une des manifestations d'un vaste problème. Des centaines de milliers de personnes sont touchées par les déversements d'hydrocarbures dans le delta du Niger. Au fil des années, la dégradation de l'environnement s'est accompagnée d'atteintes aux droits humains, mais le gouvernement nigérian – acteur de l'industrie pétrolière par le biais de la compagnie nationale – n'a pas soumis cette industrie à une réglementation contraignante.

Les compagnies pétrolières profitent de la faiblesse de la réglementation nigériane et leur gestion est entachée de mauvaises pratiques. Elles ne font rien, en particulier, pour prévenir la pollution et résoudre les problèmes qui surviennent.

Amnesty International veut empêcher de nouvelles catastrophes du type de celle de Bodo. Le temps est venu pour les compagnies pétrolières de nettoyer les sites qu'elles ont pollués et d'indemniser celles et ceux qui pâtissent de leurs fautes et de leurs négligences. Le gouvernement nigérian doit amener l'industrie pétrolière à rendre véritablement des comptes. Amnesty International veut également obtenir des gouvernements des pays dans lesquels les multinationales ont leur siège – notamment les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la France et l'Italie – qu'ils imposent un cadre réglementaire à ces entreprises pour leurs activités sur place et à l'étranger.

Notre campagne sur le delta du Niger a jusqu'à présent consisté à demander aux compagnies pétrolières de dire la vérité concernant les conséquences de la pollution aux hydrocarbures sur les populations et

l'environnement. Nous avons obtenu des résultats positifs – Shell, Eni et Total ont rendu publics des éléments d'information sur l'impact environnemental, et Shell s'est engagée à publier une étude sur l'environnement du delta du Niger.

La pression s'accroît sur les compagnies afin qu'elles ne dissimulent rien des conséquences de leurs activités sur les droits humains et l'environnement. En janvier 2011, des parlementaires néerlandais ont organisé une audition publique sur l'impact de l'industrie pétrolière dans le delta du Niger. Amnesty International publiera d'ici à la fin de l'année des informations détaillées sur les suites de la marée noire de 2008 à Bodo, ainsi que des enregistrements vidéo de témoignages recueillis auprès de personnes touchées.

La question du nettoyage du delta du Niger est désormais au premier plan, aussi bien au Nigeria qu'à l'étranger. C'est le moment pour nous de passer à la vitesse supérieure.

Notre premier objectif est de convaincre le président du Nigeria de se prononcer publiquement en faveur d'une opération de nettoyage et de renforcer la réglementation encadrant les activités de l'industrie pétrolière.

Nous allons continuer sur notre lancée et profiter de la dynamique créée par la campagne sur le 50^e anniversaire d'Amnesty International, qui a démarré en mai 2011. En novembre, nous allons commencer à porter nos efforts en direction des multinationales pétrolières présentes au Nigeria – Shell, Eni et Total – et de la Compagnie nationale nigériane du pétrole (NNPC, qui appartient à l'État nigérian). Nous voulons que ces compagnies reconnaissent publiquement la nécessité d'un plan global de nettoyage, et qu'elles s'engagent à financer l'opération. Nous allons aussi nous adresser aux pays d'origine des entreprises concernées et leur demander de soutenir l'opération de nettoyage et de réglementer de manière effective l'activité de ces compagnies.

Le 10 novembre est la date anniversaire de l'exécution du militant nigérian Ken Saro-Wiwa, en 1995. Organisez une manifestation afin de rendre hommage à son action et lancer l'étape suivante de la campagne. Faites signer une pétition demandant aux compagnies pétrolières de soutenir le nettoyage du delta du Niger.

En février 2012, le nettoyage du delta du Niger deviendra le thème central de la campagne AI@50ans. Les militants d'Amnesty International dans le monde entier se centreront sur l'industrie pétrolière. En passant par Facebook, Twitter et l'envoi de SMS, nous allons recueillir des signatures pour une pétition adressée à Shell, Eni, Total et la NNPC. Nous allons également intervenir auprès des

investisseurs pour qu'ils demandent des informations sur l'impact environnemental de ces compagnies dans le delta du Niger.

Point d'orgue de la campagne, la présentation de nos pétitions lors des assemblées générales des actionnaires interviendra en avril/mai 2012. Nous préparons aussi des résolutions à présenter par les actionnaires et d'autres actions coordonnées à destination du public.



Il faut viser les multinationales pétrolières. Des militants d'Amnesty International lors d'une action dans une station Shell, en France (30 juin 2009).

À gauche : Huit mois après un déversement à Ikarama, dans l'État de Bayelsa, les doigts d'un délégué d'Amnesty International sont couverts de pétrole. La dépollution des zones touchées par les fuites de pétrole dans le delta du Niger se fait souvent attendre.

Nous continuons à mettre au point nos messages et notre stratégie pour cette campagne. Tenez-vous au courant ! Ensemble, nous pouvons agir sur l'évolution d'un des cas les plus scandaleux d'atteintes aux droits humains provoquées par les activités des entreprises. Chacun de nous compte. Rejoignez-nous ! Agissez !

AGISSEZ

Demandez au président du Nigeria, Goodluck Ebele Jonathan, de nettoyer la pollution pétrolière du delta du Niger. Vous pouvez signer la carte postale de l'encart et la lui envoyer, ou bien participer à l'action en ligne sur www.amnesty.org/50/campaigns/stop-corporate-abuse

Notre réponse au rapport récent du PNUJ se trouve à l'adresse <http://snipurl.com/v0mus>

2002

🗳️ Début de l'action contre l'utilisation de la torture dans la « guerre contre le terrorisme » menée par les États-Unis. Amnesty International se rend en Israël et dans les territoires occupés et dénonce des crimes de guerre perpétrés dans la ville de Jénine, en Cisjordanie. L'organisation obtient pour la première fois l'autorisation de se rendre au Myanmar, après l'avoir demandée pendant des années.

🌐 Un 60^e État ratifie le Statut de Rome, ce qui rend possible la mise en place de la Cour pénale internationale. Les premiers prisonniers arrivent sur la base militaire américaine de Guantánamo, à Cuba.

© Hugh McElveen



2003

🗳️ Contrôlez les armes, campagne pour un traité international sur le commerce des armes, est lancée conjointement par Amnesty International, Oxfam International et le Réseau d'action international sur les armes légères (RAIAL).

🌐 Le premier prix Ambassadeur de la conscience d'Amnesty International est décerné à Vaclav Havel (à gauche, au centre), ancien prisonnier d'opinion et ancien président de la République tchèque. Les États-Unis et le Royaume-Uni envahissent l'Irak. Au Soudan, un conflit armé éclate dans la région du Darfour entre des mouvements rebelles locaux et les Janjawids, une milice soutenue par le gouvernement.



Les États doivent imposer une réglementation aux grandes sociétés pour que celles-ci ne portent pas atteinte aux droits, déclare **AUDREY GAUGHRAN**, directrice du programme Thématiques mondiales d'Amnesty International.

MAINTENIR SOUS CONTRÔLE LES GRANDES SOCIÉTÉS

En 2010, la marée noire du golfe du Mexique a eu des conséquences terribles sur l'environnement ainsi que sur la vie de dizaines de milliers de personnes. La population a réagi comme on pouvait s'y attendre : les habitants ont réclamé que la fuite soit stoppée aussi rapidement que possible, que les dégâts soient circonscrits et la zone nettoyée, que des indemnités soient versées pour compenser la perte des moyens de subsistance et que les entreprises concernées soit placées devant leurs responsabilités.

Les habitants des régions productrices de pétrole du delta du Niger, qui ont déjà subi des milliers de déversements d'hydrocarbures, font des demandes similaires depuis des années.

Le contraste entre la gestion des deux situations, dans le golfe du Mexique et dans le delta du Niger, est des plus frappants.

Après le déversement pétrolier du golfe du Mexique, dans les six mois, une enquête présidentielle a été menée, le ministre de la Justice a ouvert une information judiciaire, BP a été contrainte de constituer un fonds d'indemnisation d'un montant de 20 milliards de dollars et plusieurs agences publiques et organismes non gouvernementaux ont mis en place une surveillance de la situation sanitaire, de la sécurité alimentaire et de tout un éventail de paramètres environnementaux.

Ce qui a été fait en six mois aux États-Unis n'a pas pu être mis en place au Nigeria en l'espace de 50 ans. Aucune suite n'a été donnée aux demandes analogues d'études et de procédures indépendantes. Dans une région où la majorité des habitants tirent leur subsistance de la pêche et de l'agriculture, et où nombre d'entre eux puisent l'eau dans les rivières et ruisseaux, on ne dispose pratiquement d'aucune donnée sur la sécurité alimentaire et les conséquences sur la santé ou la qualité de l'eau. Une étude scientifique de l'ONU a finalement été mise en place en 2008-2009, mais elle ne couvre qu'une zone géographique restreinte. Ses résultats n'ont en outre toujours pas été rendus publics.

La surveillance réglementaire des industries pétrolières dans le delta du Niger est, au mieux, théorique : ce sont en fait les compagnies pétrolières qui enquêtent sur les déversements de pétrole et s'occupent des procédures d'indemnisation ; l'absence de transparence est à l'origine de nombreux conflits avec les populations touchées, et au sein même de celles-ci.

À l'exception du déploiement d'une force militaire chargée de la sécurité des activités pétrolières, le gouvernement nigérian brille par son absence. Il protège les activités pétrolières, mais pas – ou quasiment pas – les droits fondamentaux des citoyens du pays. Tout se passe comme si le gouvernement prenait le parti des compagnies pétrolières, quels que soient les dommages qu'elles provoquent.

Le gouvernement des États-Unis a été critiqué pour sa gestion de l'accident pétrolier causé par BP, et il se peut que ces critiques soient partiellement justifiées. Mais, même si la réponse à la marée noire du golfe du Mexique n'a pas été parfaite, du moins montre-t-elle ce qui doit être fait. Les gouvernements doivent intervenir pour que les compagnies agissent rapidement et que l'intérêt général prenne le pas sur la politique de limitation des dégâts

menée par les entreprises. En outre, les gouvernements doivent modifier les systèmes de régulation et faire évoluer la relation souvent trop étroite existant entre ceux qui contrôlent et ceux qui sont contrôlés.

Amnesty International fait campagne pour que les sociétés aient à répondre des conséquences négatives de leurs activités sur les droits humains. Au niveau national ou international, bien rares sont les dispositifs réellement capables d'empêcher que ces entreprises commettent des atteintes aux droits humains, ou de les contraindre à rendre compte de leurs actes. Les personnes touchées – bien souvent des populations pauvres ou marginalisées – se retrouvent ainsi sans moyen d'agir. Dans presque tous les cas, les entreprises, en particulier les grandes sociétés transnationales, ont beaucoup plus de pouvoir politique et économique que les personnes ou les groupes de personnes qui subissent les conséquences de leurs activités ; elles sont également bien mieux protégées par la loi.

Nous avons besoin de cadres juridiques plus efficaces pour réglementer l'activité des entreprises et les rendre comptables de leurs actes. Une partie de la solution consiste à mettre sur pied des réglementations qui autorisent l'État accueillant le siège d'une société à exiger que, partout où celle-ci est présente, elle prenne des mesures en vue de prévenir les atteintes à l'environnement et aux droits humains qui résultent directement de ses activités, et à y remédier. Mais les sociétés se mobilisent, souvent avec beaucoup de vigueur, contre l'adoption de telles mesures. Lorsqu'il est question de leurs intérêts, elles préconisent l'application du droit national et international ; mais lorsque l'on en vient aux intérêts des populations, elles n'ont à la bouche que l'autorégulation et la « responsabilité sociale des entreprises » (qui se réduit, dans bien des cas, à une opération de relations publiques).

Mais le fait est que les entreprises ne s'autorégulent pas ; elles adoptent un comportement différent en fonction du niveau de contrôle imposé par les pouvoirs publics. Il suffit de regarder ce qui se passe dans le delta du Niger pour constater cette réalité. Ou de repenser au poids que le gouvernement américain a dû mettre dans la balance lors de la marée noire du golfe du Mexique.

Dans le passé, Amnesty International et d'autres militants ont fait porter l'essentiel de leurs efforts sur les sociétés, considérées comme les agents essentiels du changement ; nous nous dirigeons désormais davantage vers les gouvernements des pays où siègent les compagnies et de ceux où elles opèrent. Les militants au Nigeria et en Europe dirigent leurs actions contre Shell, soulignant l'implication de cette société dans les violations des droits humains commises dans le delta du Niger, mais aussi contre les gouvernements du Nigeria, des Pays-Bas et du Royaume-Uni qui, par leur refus de faire adopter et de mettre en application une législation appropriée, créent l'environnement propice à de telles violations par les compagnies.

Les gouvernements sont dans l'obligation d'imposer aux compagnies une réglementation les empêchant de commettre des atteintes aux droits humains. Les entreprises se comportent mieux lorsque les gouvernements s'acquittent de ce devoir. C'est tout ce qui compte.

2004

🗺️ Amnesty International lance une campagne internationale, *Halte à la violence contre les femmes*. Lors de la Conférence internationale sur le VIH/sida à Bangkok (Thaïlande), l'organisation appelle au respect des droits fondamentaux des personnes qui vivent avec le VIH ou le sida.

🌍 À Madrid, des attentats menés simultanément contre plusieurs trains, bondés en raison de l'heure de pointe, font 191 morts. À Beslan (Russie), un groupe armé prend plus de 1 000 personnes en otages. L'affrontement consécutif avec les forces armées russes fait près de 350 morts.

© Amnesty International



2005

🗺️ La campagne *Make Some Noise* mobilise le monde de la musique en faveur de l'action d'Amnesty International. Peter Benenson, fondateur d'Amnesty International, meurt à l'âge de 83 ans. L'organisation compte 2 millions de membres à travers le monde.

🌍 En Ouzbékistan, au moins 190 personnes sont tuées lorsque l'armée ouvre le feu sur des manifestants à Andijan. Au Koweït, les femmes obtiennent le droit de vote. À Londres, des attentats-suicides dans les transports publics font 52 morts.

DÉFENDRE LES DROITS DES FEMMES ÉGYPTIENNES

DATES DE CAMPAGNE À RETENIR

JUIN

JUILLET

AOÛT

Exhortez le Premier ministre égyptien à mettre fin à la discrimination contre les femmes sur www.amnesty.org/fr/50/campaigns/mena ou en lui envoyant un courriel à l'adresse primemin@idsc.gov.eg

SEPTEMBRE

Se souvenir d'un événement : six mois plus tôt, l'armée égyptienne a réalisé des « tests de virginité » forcés sur des manifestantes.

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE *Visiter Des bougies sur la Terre (earthcandle.amnesty.org) et voir comment mon action illumine le monde*

JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL

MAI

28

Toast à la liberté (clôture)

Suivre #amnesty50 @amnestyonline sur Twitter

© Amnesty International



Affiche créée par Amnesty International Égypte en 1994 pour la campagne internationale en faveur des droits de la femme, *Femmes : une égalité de droit*. Amnesty International a défini un programme en 15 points pour protéger les femmes des violations des droits humains, en adressant des recommandations au gouvernement et aux groupes armés.

2006

🌐 La campagne *Contrôlez les armes* remporte une victoire majeure lorsque l'ONU se prononce, à une écrasante majorité, pour un processus d'élaboration d'un traité.

🌐 La Cour pénale internationale lance sa première procédure. Elle vise Thomas Lubanga, de la République démocratique du Congo. La journaliste russe Anna Politkovskaïa est assassinée devant chez elle à Moscou.

© Amnesty International



« Je dois à Amnesty International d'être en vie, et maintenant je consacre cette vie à militer contre la peine de mort et à sensibiliser l'opinion publique aux droits humains. »

Hafez Ibrahim, ancien condamné à mort yéménite qui a bénéficié d'un sursis en 2007 après le lancement d'une Action urgente en sa faveur. Il a par la suite été gracié et remis en liberté. Il étudie aujourd'hui le droit à l'université de Sanaa.

2007

🌐 Amnesty International organise des manifestations dans le monde entier afin de dénoncer les détentions illégales à Guantánamo, qui durent depuis cinq ans. À l'approche de l'ouverture des Jeux olympiques de Pékin, l'organisation dénonce les violations des droits humains en Chine.

🌐 L'Assemblée générale de l'ONU adopte la toute première résolution appelant à un moratoire mondial sur la peine de mort, à la suite de la mobilisation d'Amnesty International et de ses partenaires réunis au sein d'une coalition mondiale. Au Myanmar, des manifestations de grande ampleur réclamant la démocratie sont brutalement réprimées.

LES FEMMES DOIVENT PLEINEMENT PARTICIPER À LA CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE ÉGYPTE

Les Égyptiennes, qui ont joué un rôle clé dans la « révolution du 25 janvier », sont maintenant reléguées au second plan.



© Ramy Raouf

Début 2011, des millions d'hommes et de femmes, en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, se sont soulevés pour exiger la fin de la répression et le respect de leurs droits. Amnesty International a donc célébré son 50^e anniversaire sur une note particulièrement motivante.

Après le renversement du président autocratique de la Tunisie, Zine el Abidine Ben Ali, il n'a fallu que 18 jours aux Égyptiens, à compter du 25 janvier, pour chasser du pouvoir le président Hosni Moubarak, qui dirigeait le pays d'une main de fer depuis 30 ans. De nombreux manifestants, ainsi que leurs familles, ont chèrement payé ce succès : au moins 840 personnes ont été tuées, plus de 6400 ont été blessées, et des centaines d'autres ont été emprisonnées et torturées.

Les mouvements de protestation se sont répandus comme une traînée de

poudre dans toute la région, menés par une génération de jeunes femmes et hommes de toute évidence courageux, et adeptes de Facebook et de Twitter. Dans certains pays, les manifestants ont obtenu des réformes. Mais dans d'autres, les protestations se sont heurtées à une répression féroce ou une intervention étrangère, et leur issue était parfois encore incertaine à l'heure où nous écrivions ces lignes.

En Égypte, l'euphorie suscitée par le renversement de l'ancien régime s'est muée en une détermination acharnée à obtenir que les droits pour lesquels tant de personnes ont fait tant de sacrifices soient désormais mis en pratique. Amnesty International s'est investie pleinement pour aider ces personnes à atteindre cet objectif. Alors que la révolution faisait rage, nous avons publié *Égypte. Programme pour le changement en matière de droits humains*, puis

L'Égypte se soulève. Homicides, détentions et tortures pendant la « Révolution du 25 janvier », un rapport présentant une vue d'ensemble des événements. En juin, une délégation d'Amnesty International dirigée par le secrétaire général de l'organisation s'est rendue dans le pays et a rencontré de hauts responsables du gouvernement.

Des avancées importantes dans le domaine des droits humains ont déjà été obtenues en Égypte. En particulier :

- la libération de nombreux prisonniers politiques, dont des prisonniers d'opinion ;
- la fin du recours à la détention administrative ;
- la dissolution du tristement célèbre Service de renseignement de la sûreté de l'État, responsable de tortures, de détentions arbitraires et d'autres atteintes aux droits humains ;
- l'ouverture d'enquêtes menées par la Commission nationale d'enquête, mise en

place par le gouvernement, sur certaines des violences perpétrées durant le soulèvement ;

- des modifications de la Constitution supprimant certains des pouvoirs utilisés à des fins répressives, et analogues à ceux de l'état d'urgence, se rapportant aux procédures d'arrestation et de détention et à la surveillance policière ;

- l'arrestation et la comparution en justice d'anciens représentants du gouvernement accusés d'avoir ordonné de tirer sur les manifestants, notamment l'ancien président Moubarak et l'ancien ministre de l'Intérieur Habib el Adly.

Ces arrestations sont un premier pas encourageant concernant le processus fondamental visant à demander des comptes à l'ancien gouvernement du pays pour les violations des droits humains commises par le passé. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire pour obtenir que tous les Égyptiens

2008

🕒 Pour célébrer le 60^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, Amnesty International publie des documents et organise des manifestations dont le point culminant, le 10 décembre (Journée des droits de l'homme), est l'événement mondial *Allumez la flamme !*

🌐 L'Assemblée générale de l'ONU adopte le Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Des violences postélectorales au Kenya se soldent par la mort de plus de 1 500 personnes. En Serbie, le leader bosno-serbe Radovan Karadžić est arrêté pour crimes de guerre.

© Amnesty International



2009

🕒 Amnesty International lance la campagne *Exigeons la dignité*, sur la pauvreté et les droits humains, et demande à la multinationale Shell de mettre un terme aux atteintes aux droits humains résultant de l'exploitation pétrolière dans le delta du Niger. Le prix Ambassadeur de la conscience est décerné à Aung San Suu Kyi, du Myanmar.

🌐 La Cour pénale internationale décerne un mandat d'arrêt pour crimes de guerre contre le président soudanais Omar el Béchir. Barack



Les soulèvements en Égypte ont pu faire espérer des avancées en faveur des droits des femmes, mais ces espoirs ne se sont pas concrétisés. Manifestants égyptiens, février 2011. (CC BY 2.0)

mobilisation des manifestants et le soutien aux mouvements de protestation. Certaines ont dû affronter le gaz lacrymogène et les tirs de balles en caoutchouc ainsi que les autres formes de violence utilisées par les forces de sécurité, notamment les tests de virginité forcés. Certaines aussi ont perdu la vie.

Au Caire, sur la place Tahrir, lieu de rassemblement des manifestants, des femmes ont déclaré que, pour la première fois, elles se sentaient en sécurité en public et ne craignaient pas de subir des agressions sexuelles, ajoutant qu'elles étaient traitées sur un pied d'égalité avec les hommes lors des débats politiques enflammés. Beaucoup ont exprimé leur espoir de voir le modèle de démocratie et d'égalité instauré sur la place Tahrir se poursuivre dans l'Égypte de l'après-Moubarak.

Cependant, depuis, les femmes ont été réduites au silence ou exclues des processus de prise de décision. Le comité mis en place pour modifier la Constitution ne comprenait aucune femme, et le cabinet du nouveau Premier ministre n'en comptait qu'une seule. Lors de la Journée internationale de la femme, le 8 mars, des groupes d'hommes ont attaqué des femmes qui manifestaient place Tahrir.

Ce soulèvement représente une occasion historique de modifier définitivement la façon dont les femmes égyptiennes sont considérées et traitées.

Nous vous demandons votre aide pour obtenir que :

- les expériences, les besoins et les points de vue des femmes soient pris en compte pour la construction de la nouvelle Égypte ;



REUTERS/Sae Zeya Tun

- les voix des femmes soient entendues afin que la lutte contre la discrimination fondée sur le genre et les violences faites aux femmes devienne une priorité ;

- la législation existante et proposée soit modifiée et que de vastes réformes soient adoptées afin que les femmes disposent et jouissent des mêmes droits que les hommes, notamment en matière de mariage, de divorce, de garde des enfants et d'héritage ;

- les lois soient appliquées, et que de nouvelles lois et pratiques soient instaurées pour protéger les femmes contre le viol et les autres agressions sexuelles et contre la violence domestique ;

- les comportements changent radicalement afin que les femmes puissent participer pleinement à l'élection de leur gouvernement et soient mieux représentées dans les instances gouvernementales.

En passant à l'action maintenant, en cette période cruciale, vous pouvez changer la donne.

AGISSEZ

Exhorte le Premier ministre à faire en sorte que les femmes jouent un rôle central dans la construction de la nouvelle Égypte, et que le processus de réforme soit fondé sur l'égalité et la non-discrimination.

Envoyez vos appels à :

Prime Minister Essam Sharaf
Magles El Shaab St.

Kasr Al Aini St.

Cairo, Égypte

Fax : +202 7356449, +202 7958016

Courriel : primemin@idsc.gov.eg

Participez à notre campagne pour la protection et la promotion des droits des femmes en Égypte.

Obama, premier président afro-américain des États-Unis, entre en fonction. En Iran, des milliers de personnes sont arrêtées lors de la répression de manifestations postélectorales. L'ancien président Alberto Fujimori comparait au Pérou devant un tribunal spécial. Il est condamné à 25 ans d'emprisonnement pour assassinats, enlèvements et coups et blessures graves commis par des agents placés sous sa responsabilité contre des dizaines de citoyens péruviens en 1991 et 1992.

© DR



2010

Amnesty International soutient la campagne menée par des communautés locales et autochtones de l'État d'Orissa (Inde) contre les atteintes aux droits humains causées par les activités de Vedanta Resources ; le gouvernement indien rejette l'offre de la société d'ouvrir une mine de bauxite et de développer sa raffinerie.

Après des années d'assignation à résidence, Aung San Suu Kyi est libérée au Myanmar. En Tunisie, des manifestations massives suivent la mort de Mohamed Bouazizi, qui s'est immolé par le feu après avoir subi le harcèlement de fonctionnaires municipaux.



Les médias sociaux ont joué un rôle crucial dans les débats sur les soulèvements récents en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. **JAMES LYNCH**, attaché de presse à Amnesty International, se penche sur les avantages et les faiblesses de ce nouveau paysage médiatique.

TWITTER SUR LA PLACE TAHRIR

Je suis arrivé en Égypte avec mes collègues d'Amnesty International juste avant la première « marche du million », le 1^{er} février. Dans le centre du Caire, environ deux millions de personnes étaient rassemblées pour réclamer des changements. Les forces de sécurité égyptiennes avaient ouvert le feu sur des manifestants pacifiques dans de nombreuses régions du pays, et notre équipe avait pour mission de mener une enquête sur ces violences et sur d'autres atteintes aux droits humains commises durant cette période.

Mon travail consiste à promouvoir auprès des médias les recherches et les actions menées par Amnesty International sur l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient. Je travaille avec la presse écrite et radiodiffusée pour faire en sorte que leurs lecteurs, auditeurs et téléspectateurs soient informés de nos activités.

Au Caire, nous voulions directement informer les gens qui suivaient ces événements de ce que nous voyions et entendions.

Nous nous sommes alors heurtés à un gros problème. Juste avant notre arrivée, les autorités avaient coupé l'accès à Internet pour tenter, en vain, de stopper la propagation du mouvement de protestation. Nous ne pouvions donc utiliser ni Twitter, ni Facebook, ni les blogs, ni le courriel.

Pour contourner ces restrictions, j'ai commencé à envoyer des SMS depuis mon téléphone portable à mes collègues à Londres, qui publiaient des tweets à mon nom. Nous diffusions quotidiennement environ 20 mises à jour, qui, entre autres, décrivaient ce que nous voyions – « des avions militaires survolent Le Caire avant le couvre-feu » – ou reprenaient les déclarations de témoins – « témoignage : des balles réelles tirées sur le ministère de l'Intérieur vend & sam ».

Contrairement aux médias internationaux, nous étions autorisés à entrer dans les hôpitaux. Nous avons donc pu publier ce que nous y avons vu : « selon l'hôpital, 12 [...] morts [...] entre le 28 et le 30 janvier. Toutes dues à des armes à feu et des balles en caoutchouc ».

Comme nous devons rapidement diffuser ces informations, il était crucial de vite obtenir l'avis de notre chercheur.

En raison notamment des restrictions sur la diffusion des informations en Égypte, les nouvelles sur la situation au Caire étaient particulièrement recherchées. En quatre jours, le nombre de personnes qui suivaient mon compte Twitter est passé de 50 (je venais de m'y mettre...) à presque 2000. Cela permettait aux journalistes, aux défenseurs des droits humains et aux ministères étrangers d'avoir directement accès à notre travail.

Cela ne s'est pas limité à l'Égypte. Les équipes d'Amnesty International déployées dans toute la région au cours des mois précédents avaient utilisé les médias sociaux pour accroître la portée de leur travail. Certains ont bloqué depuis leur ordinateur portable grâce à une connexion par satellite alors que des tirs de roquette s'abattaient sur les zones civiles de la ville de Misrata, en Libye ; d'autres ont publié sur Twitter des témoignages de réfugiés syriens qui traversaient la frontière turque pour se mettre en sécurité.

Dans certains endroits, les médias sociaux représentent à présent pour Amnesty International un outil indispensable de diffusion de l'information : quand nous publions une déclaration sur Bahreïn, nous sommes sûrs que cela va susciter un vif débat sur Twitter entre des défenseurs des droits humains, des partis politiques, des médias et même des ministres.

Dans certains autres pays où ont eu lieu des manifestations massives – le Yémen en est peut-être un bon exemple –, on parle moins de l'impact des médias sociaux. Il nous faut contester certaines grandes assertions faisant état d'une « révolution Twitter ».

Ce sont de véritables personnes qui ont ébranlé certains des gouvernements les plus répressifs du monde, des personnes qui, prenant d'énormes risques, sont descendues dans la rue en nombre pour faire évoluer la situation dans leur pays. Les nouveaux moyens de communication et de mobilisation de l'opinion qu'offrent les médias sociaux peuvent soutenir les actions menées par ces personnes, mais ils ne peuvent pas les remplacer.

Après tout, lorsque j'étais au Caire, on n'avait pas accès à Internet. Des centaines de milliers de personnes ont pourtant afflué sur la place Tahrir. Les organisateurs avaient utilisé les réseaux locaux pour rassembler les gens. Les médias sociaux n'ont certainement pas joué un rôle essentiel.

L'importance du rôle de Twitter et de Facebook dans les soulèvements qui ont eu lieu cette année fera sans doute l'objet de débats entre historiens au cours des décennies à venir. Mais une chose est sûre : c'est de cette manière que communiquent de nombreuses personnes qui font évoluer la situation en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, et Amnesty International doit être au cœur de cette conversation.

Notre travail est fondé sur la collecte approfondie d'informations relatives aux atteintes aux droits humains. C'est indiscutable. Nous devons maintenant communiquer de manière rapide et flexible pour suivre l'évolution de ce monde nouveau sans pour autant transiger sur la précision et l'impartialité, qui font notre réputation. Voilà le défi qu'il nous faut relever.

« En ce qui me concerne, le fait de savoir qu'il y avait tous ces sympathisants d'Amnesty International qui parlaient de lui, recueillaient des signatures, brandissaient des affiches ou simplement pensaient à lui, m'a donné beaucoup de force pour m'aider à continuer. Vous avez joué un rôle essentiel. »

- Ronnate Tissainayagam, épouse du journaliste sri-lankais J.S. Tissainayagam. Ce prisonnier d'opinion a été libéré en juin 2010 à la suite d'une campagne massive d'envoi de lettres par les membres d'Amnesty International.

2011



Des chercheurs d'Amnesty International se rendent dans plusieurs pays de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord pour recueillir des éléments sur la répression des mouvements démocratiques et faire des propositions concrètes en faveur du changement dans le domaine des droits humains. Dans le monde entier, on porte des toasts à la liberté pour fêter le 50^e anniversaire d'Amnesty International.



De vastes mouvements de protestation éclatent dans tout le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord et font tomber les régimes dictatoriaux installés de longue date en Tunisie et en Égypte. La Libye sombre dans un conflit armé ; l'ONU impose une zone d'exclusion aérienne afin de protéger les civils. À Bahreïn, en Syrie et au Yémen, les autorités répriment les manifestations en faveur de la démocratie, tuant des centaines de personnes.

© Maggie Osama (CC BY-NC-SA 2.0)



AOÛT

Agir pour empêcher l'exécution en Chine de Leng Guoquan www.amnesty.org/fr/50/campaigns/death-penalty

31 Journée internationale des personnes disparues

Dites au Premier ministre égyptien de mettre fin à la discrimination contre les femmes sur www.amnesty.org/fr/50/campaigns/MENA ou en lui envoyant un courriel à l'adresse primemin@idsc.gov.eg.

SEPTEMBRE

28 Journée pour la dépénalisation de l'avortement en Amérique latine et dans les Caraïbes
Manifestations au Nicaragua : créez votre papillon sur www.amnesty.org/fr/50/campaigns/reproductive-rights

OCTOBRE

10 Journée mondiale contre la peine de mort

17 Journée d'action en faveur du prisonnier d'opinion Abuzar Al Amin www.amnesty.org/fr/50/campaigns/freedom-of-expression

NOVEMBRE

5 Seizième anniversaire du meurtre de Ken Saro-Wiwa

25 Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes
Journée d'action en faveur de Norma Cruz

30 Villes pour la vie : campagne mondiale de manifestations d'opposition à la peine de mort

DÉCEMBRE

3-17 Écrire pour les droits / Marathon des lettres

9 Anniversaire de l'adoption de la déclaration des Nations unies sur les défenseurs des droits humains

10 Journée des droits de l'homme

Remise au président du Bélarus des signatures d'une pétition contre la peine de mort.

JANVIER

Premier anniversaire de la « Révolution du 25 janvier » en Égypte

Lancement de l'action d'Amnesty International « Interpellez Bosco Ntaganda maintenant ». www.amnesty.org/fr/50/campaigns/international-justice

FÉVRIER

21 Journée d'action en faveur de la communauté de paix de San José de Apartadó

Nettoyez le delta du Niger : campagne par Facebook, Twitter et SMS en direction de Shell, Eni, Total et la NNPC www.amnesty.org/fr/50/campaigns/stop-corporate-abuse

MARS

8 Journée internationale de la femme

29 Cent premiers jours de la présidence de la RDC
Publication de statistiques mondiales sur la peine de mort

30 Journée d'action en faveur de la prisonnière d'opinion Su Su Nway

AVRIL

Remise de la pétition de la campagne Nettoyez le delta du Niger lors des assemblées générales des actionnaires de Shell, Eni, Total et la NNPC

MAI

3 Journée mondiale de la liberté de la presse

28 Événements de clôture avec Toast à la liberté pour terminer l'année du 50^e anniversaire d'Amnesty International

JUIN

26 Journée internationale pour le soutien aux victimes de la torture

JUILLET

17 Journée de la justice pénale internationale

Agissez en ligne à l'adresse www.amnesty.org/fr/50/campaigns

ANNÉE D'ANNIVERSAIRE
CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

“N'ABANDONNEZ JAMAIS”

POUR LE FIL, DES MEMBRES D'AMNESTY INTERNATIONAL ET DES DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS ÉVOQUENT LES LEÇONS QU'ILS ONT TIRÉES DE LEUR MILITANTISME

Est-ce que ça marche, le militantisme ?

« En 1997, la police [du Bengale occidental], avec l'appui d'un constructeur immobilier influent, a saccagé un “hôpital de campagne” mis en place par des ouvriers privés d'accès à leur usine. J'ai saisi la justice contre la police. L'affaire a été transmise à la Commission des droits humains du Bengale occidental et les agents de police ont été reconnus coupables. »



© DR
Kirity Roy, 57 ans, fait campagne en faveur de la protection des droits des simples citoyens indiens.

« En 1983, j'ai cofondé le Comité de défense des droits des Noirs.

Nous avons fait campagne en faveur de l'établissement d'une Commission royale d'enquête sur les morts d'Aborigènes en détention. La Commission royale a été mise sur pied et dotée d'un budget record de 40 millions de dollars australiens. C'était la première fois que la communauté indigène

réussissait à forcer la main au gouvernement, et elle a de nouveau obtenu, par la suite, que des sommes et des actions importantes lui soient consacrées au niveau fédéral. »



© Amnesty International
Helen Ulli Corbett, 56 ans, fait campagne pour les droits des indigènes en Australie.

“Si vos adversaires vous bloquent la porte, essayez la fenêtre.”

Comment arrivez-vous à attirer l'attention des gens ?

« La plupart du temps, nos actions ont un aspect visuel. Par exemple, quand nous avons milité contre la violence à l'égard des femmes, nous nous sommes maquillé les yeux pour donner l'impression qu'on nous avait frappées. Cela nous a permis d'attirer l'attention : les gens venaient nous demander si tout allait bien, et nous avons recueilli beaucoup de signatures. »



© Iris Tungland Porturas
Iris Tungland Porturas, 18 ans, co-fondatrice d'un groupe Jeunes d'Amnesty International en Norvège. Iris sensibilise les jeunes aux droits humains.

Que vous a appris votre militantisme ?

« Le plus difficile pour moi a été de réviser mes positions sur la sexualité. Je suis issue d'une famille chrétienne et j'ai été élevée dans le dégoût des gays et des lesbiennes, et non dans l'idée qu'il fallait les protéger de la discrimination. J'ai eu beaucoup de mal à accepter un point de vue différent, mais j'ai réalisé que la vie était vraiment précieuse, et que les gens avaient des droits, quel que soit leur mode de vie. »



© Amnesty International
Enyonam Gadagbui, 23 ans, est membre du Forum des jeunes d'Amnesty International au Togo.

Quels sont vos conseils pour les autres militants ?

« N'abandonnez jamais une affaire avant sa résolution. Si vos adversaires vous bloquent la porte, essayez la fenêtre. »



© Amnesty International
Bo Lindblom, 81 ans. Membre d'Amnesty International en Suède depuis 1969.

« Mon expérience de militant m'a appris qu'il ne fallait jamais abandonner. Dans ce monde, il faut se battre ; il n'est pas toujours facile d'obtenir justice, mais quoi qu'il arrive, il faut garder espoir. Amnesty International m'a sauvé la vie. Je suis convaincu que sans son soutien et toutes les lettres que les gens ont envoyées, ou je serais mort, ou toujours en prison. Or, je suis libre. »



© Amnesty International (photo Heleen van der Kwak)
Ratan Gazmere, 53 ans, a été arrêté en 1989 parce qu'il avait dénoncé la politique répressive d'intégration culturelle du Bhoutan. Plus de 20 ans après, il continue à se battre pour les droits humains.



Des moments forts des célébrations du 50^e anniversaire d'Amnesty International dans le monde entier, avec (en haut à gauche, puis dans le sens des aiguilles d'une montre) l'Italie, Londres (Royaume-Uni), Berne (Suisse), le Togo, Helsinki (Finlande), Lima (Pérou), Berlin (Allemagne) et la France.

© Première colonne à gauche, en partant du haut : Amnesty International ; Laurent HINI ; Kay Herschelmann/Amnesty International ; Lala Gamero/Juan Pablo Azabache.
Colonne centrale : Susanne Keller ; Katja Tähjä (CC BY-NC-SA 2.0).
Troisième colonne : Amnesty International ; Susanne Keller ; Amnesty International ; Susanne Keller.



Amnistia

Amnistia



Amnistia

Amnistia

Mindfulness
Amnistia

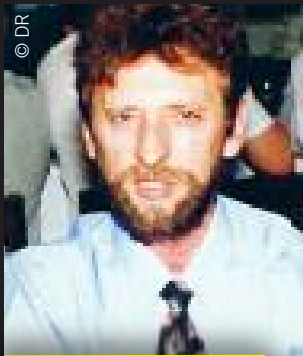
50 ANS

AMNESTY
INTERNATIONAL

ALBANIE

REMZI HOXHA

**ON IGNORE TOUT
DU SORT DE CET
HOMME D'AFFAIRES**



© DR

Le 21 octobre 1995, Remzi Hoxha, père de cinq enfants vivant à Tirana et membre de la communauté albanaise de Macédoine, a été appréhendé sur son lieu de travail par des hommes en civil. Sa famille ne sait toujours pas ce qu'il est advenu de lui, malgré des appels répétés adressés aux autorités albanaises. Remzi Hoxha gérait une entreprise de fabrication de cadres de portes et de fenêtres. On ignore les motifs de sa disparition forcée.

Après l'échec de deux enquêtes sur la disparition forcée de Remzi Hoxha, le procureur général albanaise a ouvert une troisième enquête en 2006. Selon ses conclusions, Remzi Hoxha est mort en octobre 1995 sous la torture alors qu'il se trouvait aux mains d'agents du Service national du renseignement (SHIK). L'enquête n'a cependant pas permis de savoir où il a été enterré.

En mai 2008, le procès de quatre anciens agents du SHIK – Avni Koldashi, Arben Sefgjini, Ilir Kumbaro

et Budion Meçe –, accusés d'avoir enlevé et torturé Remzi Hoxha s'est ouvert. Ilir Kumbaro, qui vit actuellement au Royaume-Uni, et dont l'extradition a été demandée par l'Albanie, est jugé par contumace.

En février 2011, une connaissance de Remzi Hoxha qui avait lui aussi été arrêté et torturé par des agents du SHIK a déclaré devant le tribunal avoir vu ce dernier en octobre 1995 dans un bâtiment du SHIK, et a indiqué : « Il était dans un tel état à cause des tortures qu'il avait subies que j'ai eu du mal à le reconnaître [...] Son visage était déformé et il n'a pas pu se lever, nous nous sommes juste fait un signe de la tête pour nous saluer. Je ne l'ai plus jamais revu, la seule chose que j'entendais, c'était ses cris lorsqu'ils le torturaient. »

Veillez écrire au président albanaise pour lui demander que toute la lumière soit faite sur le sort de Remzi Hoxha, que tous les responsables présumés de cette disparition forcée soient traduits en justice et que sa

famille reçoive des réparations complètes. Exhortez-le à prendre des mesures efficaces pour faire en sorte qu'Ilir Kumbaro soit rapidement extradé du Royaume-Uni en Albanie, et qu'il bénéficie d'un procès équitable, de même que ses co-accusés, conformément aux normes internationales. Envoyez vos appels à :

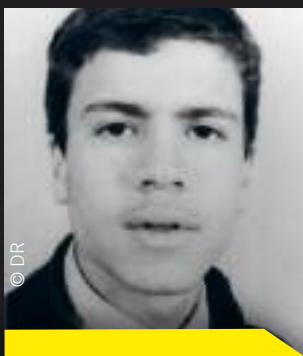
Bamir Topi
President of the Republic of Albania
Zyra e Presidencës, Bulevardi "Dëshmorët e Kombit"
Tirana
Albanie

Courriel *via* le site Internet :
<http://www.president.al/english/pub/kontakt.asp>
Formule d'appel : *Dear President, / Monsieur le Président,*

ALGÉRIE

FAYÇAL BENLATRÈCHE

**UN ÉTUDIANT
ENLEVÉ ET VICTIME
DE DISPARITION
FORCÉE**



© DR

Au début de l'année 1995, Fayçal Benlatrèche, un étudiant en sciences naturelles algérien de 19 ans, préparait ses examens. Il n'a jamais pu finir ses études, car le 12 mars 1995 vers minuit, il a été arrêté à Constantine, au domicile familial. Il a été enlevé, pieds nus et en pyjama, par des soldats cagoulés en tenue de combat. Sa famille, qui a assisté à son arrestation, ne l'a pas revu depuis lors.

Plusieurs mois avant sa disparition forcée, Fayçal et son frère Sofiane, qui avait 17 ans à l'époque, ont été arrêtés et détenus pendant six jours au poste de police central de Constantine. Pendant sa détention, Fayçal a été interrogé au sujet de membres supposés de groupes armés. Il a également été battu. Alors que les deux frères étaient maintenus en détention, leur père, Rabah Benlatrèche, a été interrogé au sujet de son vote lors des élections de 1991 et de son affiliation politique.

En 1999, après avoir remué ciel et terre pour retrouver son fils, Rabah Benlatrèche a fondé une organisation œuvrant en faveur des victimes de disparition forcée dans l'est de l'Algérie. Malgré les très nombreuses informations recueillies par cette organisation sur des centaines de cas, les autorités n'ont pas mené de véritables enquêtes. Les familles de victimes de disparition forcée sont régulièrement empêchées de mener leur manifestation hebdomadaire devant des bâtiments officiels pour réclamer la vérité et la justice.

Rabah Benlatrèche est mort à la fin du mois de septembre 2009 sans connaître la vérité sur le sort de son fils Fayçal.

Veillez écrire au président algérien pour demander qu'une enquête exhaustive, impartiale et indépendante soit menée sur la disparition forcée de Fayçal Benlatrèche, et que ses conclusions soient rendues

publiques. Demandez également que tous les responsables présumés de sa disparition forcée soient traduits en justice dans le respect des normes internationales d'équité des procès. Envoyez vos appels à :

Abdelaziz Bouteflika
Président de la République algérienne
Présidence de la République
El Mouradia
Alger
Algérie

Fax : +213 2166044 ou 66088
Courriel : president@el-mouradia.dz
Formule d'appel : *Monsieur le Président,*

GAMBIE

EBRIMA B MANNEH

**UN JOURNALISTE
DÉTENU
AU SECRET**



© DR

En Gambie, des journalistes ont tenté à plusieurs reprises de découvrir où se trouve leur confrère Ebrima Manneh, qui a été arrêté le 11 juillet 2006 dans les bureaux du journal *Daily Observer*. Il a été arrêté par des agents de police en civil travaillant apparemment pour l'Agence nationale de renseignements. Cette Agence et le gouvernement ont nié toute implication dans son arrestation et sa détention.

On ignore les motifs exacts de l'arrestation d'Ebrima Manneh. Selon certaines sources, elle aurait fait suite à un différend avec le rédacteur en chef du journal, proche allié du président Yahya Jammeh. Cependant, selon d'autres sources, son arrestation est liée à des informations qu'il aurait fournies à un journaliste étranger avant le sommet de l'Union africaine en juillet 2006.

À la fin du mois de juillet 2007, Ebrima Manneh aurait été hospitalisé au Royal Victoria

Teaching Hospital, à Banjul, la capitale, pour hypertension. Il y aurait été conduit par des agents de l'Unité d'intervention de la police, une division des forces de police nationales. Malgré cela, le chef de la police gambienne et le ministre de l'Information ont nié toute implication dans son arrestation et ont affirmé n'avoir aucune information à ce sujet.

En juin 2007, la Fondation pour les médias en Afrique de l'Ouest a porté l'affaire devant la Cour de justice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Le 5 juin 2008, la Cour a déclaré que l'arrestation et la détention d'Ebrima Manneh étaient illégales et elle a ordonné aux autorités gambiennes de le libérer immédiatement. Elle a également ordonné qu'il lui soit payé la somme de 100 000 dollars des États-Unis à titre de dommages et intérêts.

Veillez écrire au président de la CEDEAO pour l'exhorter à faire appliquer la décision de la Cour de justice de la CEDEAO en date du 5 juin 2008 ordonnant au gouvernement gambien de libérer immédiatement Ebrima Manneh. Envoyez vos appels à :

James Victor Gbeho
President of the Commission
Economic Community of West African States (ECOWAS)
ECOWAS Secretariat Building
60 Yakubu Gowon Crescent
Asokoro
Abuja
Nigeria

Fax : +234 9 314 43 005
Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Président,*

UN MILITANT ENLEVÉ
À BORD D'UNE
AMBULANCE

Le 1^{er} juillet 2010, Shams Ul Din Baloch a été enlevé alors qu'il se trouvait dans l'ambulance qui conduisait sa mère âgée dans un hôpital de la province du Baloutchistan. On pense que son enlèvement est lié à son implication dans le mouvement politique baloutche.

L'ambulance dans laquelle se trouvaient Shams Baloch, sa mère et d'autres membres de sa famille a été arrêtée à un poste de contrôle du Frontier Corps entre Khuzdar et Quetta. Selon des témoins directs, des agents du Frontier Corps ont demandé à Shams Baloch et au chauffeur de sortir du véhicule, puis ils les ont frappés tout en les menaçant d'une arme. Peu après, quatre hommes armés en civil sont arrivés en voiture. Ils ont enlevé Shams Baloch et sont partis en direction de Quetta.

Des témoins pensent que les hommes armés appartenaient à une agence de renseignement. À ce jour, on ignore toujours tout du sort de Shams Baloch et de l'endroit où il se trouve, et ses proches craignent pour sa vie.

Une équipe d'enquête conjointe, composée de policiers et d'agents du renseignement, a confirmé les faits et a conclu que Shams Baloch avait été enlevé par des inconnus. Les proches de Shams Baloch ont subi des pressions, qui émaneraient de représentants locaux de l'État, visant à les empêcher de parler ou de poursuivre leurs démarches. Ils ont malgré tout déposé une plainte auprès de la police contre le Frontier Corps et ont de nombreuses reprises demandé des renseignements aux représentants du gouvernement à Quetta. Le 6 juillet 2010, ils ont déposé une requête en habeas corpus devant la haute cour du Baloutchistan.

Les deux avocats qui représentent Shams Baloch dans cette affaire et qui défendent d'autres victimes de disparition forcée au Baloutchistan ont été enlevés en février 2011. L'un d'eux a été libéré au bout de quelques jours, mais l'autre n'a toujours pas reparu.

Veillez écrire pour demander qu'une enquête soit immédiatement menée pour déterminer ce qu'il est

advenu de Shams Baloch et où il se trouve, et que toutes les informations obtenues soient rendues publiques et communiquées en particulier à sa famille. Exhorte les autorités à le libérer immédiatement s'il est en détention, ou à faire en sorte qu'il soit déferé sans délai devant un tribunal civil ordinaire, inculpé d'une infraction dûment reconnue par la loi et jugé dans le cadre d'un procès équitable. Exhorte les autorités à traduire en justice les personnes soupçonnées d'avoir ordonné sa disparition forcée ou d'y avoir procédé, et à accorder des réparations à sa famille. Envoyez vos appels à :

Rehman Malik
Federal Minister for Interior
Room 404, 4th Floor, R Block,
Pakistan Secretariat
Islamabad
Pakistan

Fax : +92 519202624
Formule d'appel : *Dear Mr Malik, / Monsieur,*

PAS DE LIBÉRATION
MALGRÉ L'AMNISTIE
PRÉSIDENTIELLE

Le prisonnier d'opinion syrien Kamal al Labwani pourrait voir sa peine de 15 ans d'emprisonnement réduite à la faveur de l'« amnistie générale » prononcée par le président syrien, Bachar el Assad, le 31 mai. Des dizaines d'autres détenus politiques doivent être relâchés mais sa libération n'est pas prévue.

Kamal al Labwani, médecin, a été arrêté le 8 novembre 2005 après s'être entretenu avec des organisations de défense des droits humains et des représentants gouvernementaux en Europe et aux États-Unis, d'où il a lancé un appel en faveur d'une réforme démocratique pacifique en Syrie. Après son arrestation, il a été détenu sans pouvoir communiquer avec sa famille ni consulter un avocat pendant quatre jours. Pendant cette période il a en outre été menacé, giflé et privé de nourriture.

Le 11 mai 2007, le tribunal pénal de Damas l'a condamné à une peine de douze ans d'emprisonnement pour « complot ou communication avec un

pays étranger en vue de l'inciter à attaquer la Syrie ». Il a été condamné le 23 avril 2008 à une peine supplémentaire de trois ans d'emprisonnement pour « diffusion de nouvelles fausses ou exagérées susceptibles de porter atteinte au moral du pays ». Ce chef d'accusation est lié à des propos qu'il aurait tenus dans sa cellule de prison.

Kamal al Labwani est détenu dans la prison centrale de Damas, où les conditions d'incarcération sont déplorables. Il partage une cellule surpeuplée avec des prisonniers de droit commun. Contrairement à eux, Kamal al Labwani n'est pas autorisé à regarder la télévision ou à se rendre à la bibliothèque de la prison. Les visites de sa famille et de son avocat sont surveillées de près.

Kamal al Labwani avait déjà purgé une peine de trois ans entre 2001 et 2004 pour son implication dans le mouvement pacifique en faveur d'une réforme appelé le « Printemps de Damas ».

Veillez écrire pour demander la libération immédiate et sans condition de Kamal al Labwani et de tous les autres prisonniers d'opinion en Syrie, y compris ceux qui sont détenus pour avoir participé pacifiquement aux protestations populaires actuelles. Faites part de votre inquiétude quant au fait que Kamal al Labwani n'a pas bénéficié d'un procès équitable, et aussi quant au fait que les allégations concernant les actes de torture et les autres mauvais traitements qu'il aurait subis en détention n'ont pas fait l'objet d'une enquête. Envoyez vos appels à :

His Excellency Bashar al-Assad
President
Presidential Palace
al-Rashid Street
Damascus
Syrie

Fax : +963 11 332 3410
Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Président,*

DÉTENUS À
L'ISOLEMENT DEPUIS
PRÈS DE 40 ANS

Albert Woodfox (à gauche) et Herman Wallace (prison d'Angola, 2008).



Albert Woodfox et Herman Wallace sont détenus à l'isolement dans une prison de Louisiane depuis respectivement 39 et 36 ans.

Depuis toutes ces années, les deux hommes sont enfermés 23 heures par jour dans des cellules de deux mètres sur trois. Ils sont autorisés à quitter leur cellule sept heures par semaine pour faire de l'exercice, seuls, dans une enceinte grillagée à l'air libre, pour aller se doucher et pour marcher, toujours seuls, dans le couloir.

Pendant ces décennies de régime cellulaire, ils n'ont pas eu accès à des stimulations mentales ou sociales, puisqu'ils ne peuvent pas suivre d'études ni travailler, n'ont qu'un accès restreint aux livres et n'ont pas la télévision dans leur cellule. Albert Woodfox s'est vu priver d'accès aux appels téléphoniques et aux visites en novembre 2010.

Ces hommes ont été placés à l'isolement après avoir été accusés du meurtre d'un gardien lors d'une émeute dans une prison en 1972. Ils ont toujours nié avoir commis ce crime et pensent que cette condamnation est liée à leur engagement politique en prison en tant que membres du Parti des Panthères noires. Selon des documents juridiques, les craintes liées à leur militantisme politique constituent l'une des raisons ayant incité les autorités de la prison à les maintenir à l'isolement. Les deux hommes ont interjeté appel de leur condamnation devant des tribunaux fédéraux, et la procédure est en cours.

La veuve de Brent Miller, le gardien tué, a déclaré : « Si ces hommes n'ont pas commis ce crime – et je pense qu'ils ne l'ont pas commis –, ils vivent un cauchemar depuis 38 ans. »

Veillez écrire pour exprimer votre inquiétude au sujet des conditions de détention cruelles, inhumaines et dégradantes auxquelles sont soumis Albert Woodfox et Herman Wallace en violation de la Constitution des États-Unis et des obligations de ce pays aux termes des traités internationaux relatifs aux droits humains interdisant ce type de traitement. Demandez instamment que leur détention à l'isolement prenne immédiatement fin. Envoyez vos appels à :

Bobby Jindal
Governor of Louisiana
Office of the Governor
PO Box 94004
Baton Rouge
LA 70804
États-Unis

Formule d'appel : *Dear Governor, / Monsieur le Gouverneur,*

IL NE FAUT PAS LES EXECUTER!



AMNESTY INTERNATIONAL

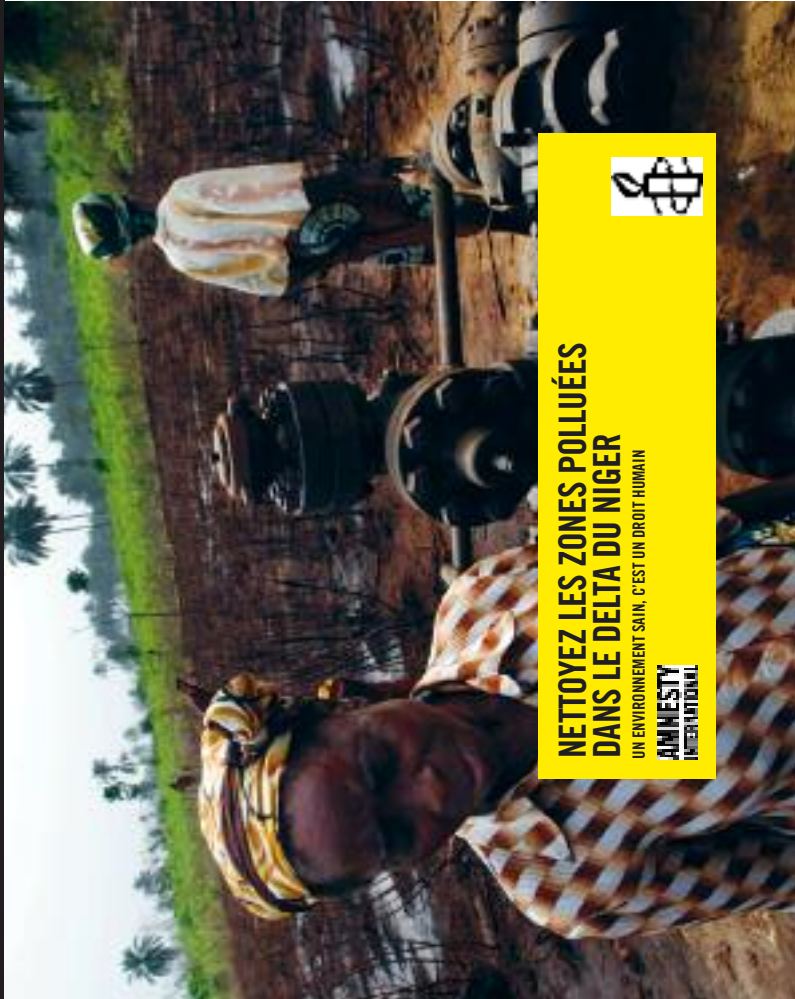


FAITES PASSER L'INFORMATION, FAITES PASSER...

Les campagnes d'Amnesty International s'efforcent d'obtenir la justice, la liberté et la dignité pour tous et de mobiliser l'opinion publique pour un monde meilleur, que ce soit lors de conflits très médiatisés ou dans des endroits oubliés de la planète.

QUE POUVEZ-VOUS FAIRE ?

- Rejoignez ce mouvement mondial. Combattez les marchands de peur et de haine.
 - Adhérez à Amnesty International et participez, au sein d'un mouvement mondial, à la lutte contre les atteintes aux droits fondamentaux.
- VOUS POUVEZ NOUS AIDER À CHANGER LES CHOSSES**



NETTOYEZ LES ZONES POLLUÉES DANS LE DELTA DU NIGER

UN ENVIRONNEMENT SAIN, C'EST UN DROIT HUMAIN

AMNESTY INTERNATIONAL



БІР КІСІ ДАНА ҶАЌІРАЛИМ
CONVENCE A T MÁS

S DRUGIMA AITRES
ASK ONE MORE
AVEC D'AUTRES
S DRUGIMA

CONVENCE A T MÁS
ASK ONE MORE
CHAME MAIS UM

CONVENCE A T MÁS
ASK ONE MORE
CHAME MAIS UM

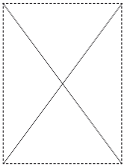
БІР КІСІ ДАНА ҶАЌІРАЛИМ
CONVENCE A T MÁS

S DRUGIMA AITRES
ASK ONE MORE
AVEC D'AUTRES
S DRUGIMA

CONVENCE A T MÁS
ASK ONE MORE
CHAME MAIS UM

БІР КІСІ ДАНА ҶАЌІРАЛИМ
CONVENCE A T MÁS

S DRUGIMA AITRES
ASK ONE MORE
AVEC D'AUTRES
S DRUGIMA



**King Abdullah Bin 'Abdul 'Aziz Al-Saud
The Custodian of the two Holy Mosques
Office of His Majesty the King
Royal Court, Riyadh
Arabie saoudite**

*Photos : Siti Zainab Binti Duhri Rupa (en haut)
© Documentation of CIMW et Suliamon Olyfemi (en bas)
© DR Amnesty International, International Secretariat, Peter
Benenson House, 1 Easton Street, London WC1X 0DW,
Royaume-Uni. amnesty.org*

Index : AFR 44/019/2011



**AMNESTY
INTERNATIONAL**

Sire,

J'éprouve de graves inquiétudes au sujet de Suliamon Olyfemi, ressortissant nigérian, et de Siti Zainab Binti Duhri Rupa, employée de maison indonésienne, qui risquent d'être exécutés de manière imminente en Arabie saoudite.

Suliamon Olyfemi a été condamné à mort pour meurtre en 2004 à l'issue d'un procès inéquitable durant lequel il n'a bénéficié ni de l'assistance d'un avocat ni d'un service de traduction depuis l'arabe. Siti Zainab Binti Duhri Rupa aurait avoué avoir tué son employeur en 1999 ; elle souffre de troubles mentaux et n'a à aucun moment été assistée par un avocat.

Je vous prie instamment de commuer sans attendre les peines de mort qui ont été prononcées contre ces personnes, et d'instaurer immédiatement un moratoire sur toutes les exécutions à titre de première étape vers l'abolition de ce châtiment.

Veillez agréer, Sire, l'expression de ma très haute considération.

Nom : _____

Pays : _____

Adresse : _____

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



Monsieur le Président,

Je suis très inquiet au sujet des conséquences dévastatrices qu'ont sur les droits humains des populations du delta du Niger la pollution et les atteintes à l'environnement liées aux activités pétrolières. La pollution liée aux activités pétrolières porte atteinte aux moyens de subsistance traditionnels comme la pêche ou l'agriculture. Elle nuit à la santé des gens et rend difficile l'accès à une eau salubre ainsi qu'à une alimentation saine. Des centaines de milliers de personnes sont touchées, en particulier les populations les plus pauvres.

C'est pourquoi je vous demande instamment :

- de renforcer les lois existantes et de réformer la législation afin d'assurer une réglementation vigoureuse et indépendante de l'industrie pétrolière au Nigeria ;
- de vous engager publiquement à mettre en place un plan exhaustif de nettoyage de toutes les zones polluées. Ce plan devra être établi en pleine consultation avec les communautés affectées, et dans le respect total des droits humains ;

■ de veiller à ce que le plan de nettoyage soit mené avec transparence. Les informations relatives aux conséquences de la pollution par les hydrocarbures sur les droits humains devront être recueillies et communiquées dans leur intégralité aux populations concernées.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Nom : _____

Pays : _____

AVEC D'AUTRES

Envoyez cette carte postale à un ou une ami-e pour l'inviter à adhérer à Amnesty International.

Cher/Chère _____

Chaque jour, j'empêche que des personnes ne soient torturées ou exécutées. Je défends les droits des femmes et la liberté d'expression. Je me bats pour mettre fin à l'extrême pauvreté et à la répression. Je suis membre d'Amnesty International. Et vous ?

De la part de _____

J'aimerais recevoir plus d'informations sur l'adhésion à Amnesty International.

Nom _____

Adresse _____

Courriel _____



**His Excellency Dr Goodluck Ebele Jonathan
President of the Federal Republic of Nigeria
Office of the President
Nigerian Presidential Complex, Aso Rock
Abuja
Federal Capital Territory
Nigeria**

Photo : Femmes piétés d'un puits qui craque régulièrement dès 2004 et près du village de Kadir van Lohuizen/NODOR. © Kadir van Lohuizen/NODOR. Amnesty International, International Secretariat, Peter Benenson House, 1 Easton Street, London WC1X 0DW, Royaume-Uni. amnesty.org

Index : AFR 44/004/2011 French

FAITES PASSER L'INFORMATION, FAITES PASSER...

Vous trouverez la liste complète des bureaux de l'organisation dans le monde à l'adresse <http://www.amnesty.org/fr/worldwide-sites>.

Si l'un existe pas de bureau d'Amnesty International dans votre pays, vous pouvez devenir membre international et rejoindre la communauté en ligne des membres internationaux.

Vous trouverez sur www.amnesty.org/fr/Join des informations sur l'adhésion en anglais, en arabe, en espagnol et en français.

Vous pouvez également écrire à :

Online Communities Team, Amnesty International, International Secretariat, Peter Benenson House, 1 Easton Street, London WC1X 0DW, Royaume-Uni.

www.amnesty.org

**ENSEMBLE,
NOUS POUVONS
FAIRE ENTENDRE
NOTRE VOIX**

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



Amnesty International,
International Secretariat,
Peter Benenson House,
1 Easton Street,
London WC1X 0DW,
Royaume-Uni

50 pms

**AMNESTY
INTERNATIONAL**